



Ordre des technologues
en imagerie médicale,
en radio-oncologie et en
électrophysiologie médicale
du Québec

POUR UNE APPROCHE COLLABORATIVE

RAPPORT ANNUEL 2014-2015



EPM



MN



RO



RD



MISSION

L'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (OTIMROEPMQ) a pour mission la protection du public en matière d'imagerie médicale, de radio-oncologie et d'électrophysiologie médicale. À cette fin, l'Ordre surveille activement l'exercice de la profession et s'assure de la compétence de ses membres.

VALEURS

L'Ordre s'assure que son personnel et ses membres véhiculent dans leurs actions les valeurs suivantes : l'intégrité, le respect, l'ouverture, l'engagement et l'empathie.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- ▷ Faire les représentations nécessaires pour disposer d'une formation initiale adaptée aux besoins de la profession
- ▷ Assurer un contrôle adéquat à l'entrée à la profession
- ▷ Assurer l'actualisation des compétences des membres
- ▷ Favoriser et encadrer la pratique avancée
- ▷ Faire en sorte d'être un incontournable pour tout changement pouvant influencer sur le développement de la profession
- ▷ Maintenir la surveillance d'exercice de la profession
- ▷ S'assurer de disposer des ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation de son mandat

SOMMAIRE

Lettres de présentation	3
Comités	4
Employés et contractuels	5
Présidente	7
Secrétaire	12
SECTIONS	
Activités de communications et de relations publiques.....	16
Admission	18
Amélioration de l'exercice	22
Affaires professionnelles et juridiques	33
Disciplinaire	37
Finances.....	39
Rapport de l'auditeur indépendant	42
Résultats condensés	43
Évolution des soldes de fonds	44
Bilan	45
Flux de trésorerie	47
Notes complémentaires	48

LETTRES DE PRÉSENTATION

Québec, mai 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2015.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le ministre responsable de l'application
des lois professionnelles,

Madame Stéphanie Vallée

Saint-Léonard, mai 2015

Monsieur Jean Paul Dutrisac, président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente,
Danielle Boué, t.i.m.

Saint-Léonard, mai 2015

Madame Stéphanie Vallée
Ministre responsable de l'application des lois
professionnelles
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de nos sentiments distingués.

La présidente,
Danielle Boué, t.i.m.



COMITÉS DE L'OTIMROEPMQ

Comité exécutif

Élus par le suffrage des administrateurs

BOUÉ, Danielle, t.i.m., présidente
BÉLAND, Joanne, t.i.m., 1^{re} vice-présidente
FAUCHER, Valérie, t.i.m., 2^e vice-présidente
OLIVIER, Karina, t.i.m., trésorière
BORDELEAU, Jeannot *

Conseil d'administration

BÉLAND, Joanne, t.i.m.
(MN, Laurentides, 2013-05-30) élue
BOISVERT, Sonya, t.i.m.
(RD, Montérégie 2013-05-30)
BOUÉ, Danielle, t.i.m.
(RD, Capitale nationale, 2013-05-30)
BORDELEAU, Jeannot* (2013-05-30)
BUSSIÈRES, Vicky, t.i.m.*
(RD, Montréal 2013-05-30)
DENIS, Simon, t.i.m.
(MN, Montréal, 2014-05-22)
DESHAIES, Bernard* (2013-05-30)
DESROCHERS, Diane, t.e.p.m.
(2014-05-22)
FAUCHER, Valérie, t.i.m.
(RD, Saguenay, 2014-05-22)
FORGET, Catherine, t.r.o.
(Estrie, 2014-05-22)
GARON, Anne-Marie, t.i.m.
(RD, 2014-05-22)
GUÉRIN, Dominique, t.i.m. (RD, 2014-05-22)
HAMELIN, Line, t.i.m. (RD, 2014-05-22)
HERTRICH, Sylvie* (2014-05-22)
HUDON, Steve, t.i.m.
(RD, Bas-Saint-Laurent, 2014-05-22)
LACROIX, Manon, t.e.p.m.
(Montérégie 2013-05-30)
LESSARD, Manon, t.i.m.
(RD, Montréal, 2013-05-30)
OLIVIER, Karina, t.i.m.
(RD, Capitale nationale, 2014-05-22)

POIRIER, Sylvie, t.r.o.(E)
(Montréal, 2013-05-30)
SASSEVILLE, Jasmine* cpa-ca, asc,
(2014-05-22)

Vérification

OLIVIER, Karina, t.i.m., responsable
SASSEVILLE, Jasmine *
LACROIX, Manon, t.e.p.m.

Discipline

BÉLANGER, Delpha, président
FELX, Nicole, t.i.m. (RD)
DUQUETTE, M^e Emmanuelle, secrétaire
HAMEL, Line, t.i.m. (RD)
LOWE-MULLEN, Kathleen t.i.m. (RD)
FRÉCHETTE, Stéphane, t.i.m. (RD)
DANSEREAU, Norbert, t.i.m.(E) (RD)
BOULANGER, Josée, t.i.m. (RD)
ROY-LACROIX, Lise, t.r.o.
BERNIER, Solange, t.r.o.
BOULANGER, Monique, t.i.m. (MN)
FRÉCHETTE, Marlène, t.i.m. (MN)
DERY, Manon, t.e.p.m.
MOREAU, Nancy, t.e.p.m.

Syndic et syndics adjoints

MOREL, Yves, t.i.m., syndic (2014-01-02)
LESSARD, Richard, t.i.m.(E).
syndic adjoint (RD)
MOORE, Estelle, t.i.m., syndic adjoint (RD)
SIMARD, Claudine, t.i.m., syndic adjoint (MN)
TOUPIN, Marielle, t.i.m.(E), syndic adjoint (RD)
LARIN, Daniel, t.i.m., syndic adjoint (MN)
ROY, Diane, t.r.o., syndic adjoint
PARENT, Jasmin, t.e.p.m., syndic adjoint

Révision des plaintes

GOSSELIN, Mariane, t.i.m. (RD), responsable
GRENON, Marie-France, t.i.m. (RD)
PLOURDE, Christine, t.r.o.

CHABOT, Martine, t.i.m. (MN)
PROULX, Raymond, représentant du public
DESHAIES, Bernard*
BOUCHARD, Diane, t.e.p.m.

Équivalence des diplômes et de la formation

CHARLAND, Bibiane, t.i.m. (MN)
BOUVETTE, Pascal, t.r.o.
TREMBLAY, Josée, t.i.m. (RD) (Responsable)
HOSKIN, Mary Ann, t.i.m. (RD)
BENOÎT, Sylvie, t.i.m. (MN)
JOLY, Lise, t.r.o.
GLAZER, Annie, t.e.p.m.
BLAIS, Carine, t.e.p.m.
MALO Stéphanie, t.e.p.m.

Inspection professionnelle

BOISSELLE, Brigitte, t.r.o. présidente
ONEDAMDY, Tanja, t.i.m. (RD)
DROUIN, Marie-Claude, t.i.m. (RD)
MARCEAU, Fabienne, t.i.m. (RD)
MORIN, Chantal, t.i.m. (MN)
BÉLANGER, Marie-Claude, t.r.o.
HUDON, Christine, t.r.o.
BEAUCHAMP, France, t.i.m. (MN)
BEAUDRY, Mélanie, t.i.m. (MN)
AUBÉ, Julie, t.i.m. (RD)
MORENCY, Alexandra, t.i.m. (RD)
FORTIN, Vicky, t.i.m. (RD)
CHAPDELAIN, Denis, t.e.p.m.
CHARBONNEAU, Monique, t.e.p.m.
DUPUIS, Mélanie, t.e.p.m.

Révision des notes

BROCHU, Sonia, t.i.m. responsable
CHABOT, Jean, t.r.o.
(2013-05-30 au 2014-10-03)
JOLY, Louise, t.i.m. (RD)
VIAU, Anne-Marie, t.i.m. (RD)
(2014-10-03 au 2015-05-22)

Formation

BERGERON-GAGNON, Jacqueline,
t.i.m. (E), responsable (RD)
Représentante de l'OTIMROEPMQ
CHABOT, Martine, t.i.m. (MN), invitée
PAQUIN, Rose-Marie, t.e.p.m., invitée
APRIL, Dany, Collège Ahuntsic,
Représentante de la Fédération des cégeps
DÉRASSE, Sonya, t.r.o.
Représentante de l'OTIMROEPMQ
CHARPENTIER, Hélène
Représentante du MELS
VALLÉE, Nathalie, Collège Ahuntsic
Représentante de la Fédération des cégeps

Examens

Sous-comité rédaction RD
DUQUET, Michelle, t.i.m. (RD), responsable
DUSHOGLIAN, Rachel, t.i.m. (RD)
MONTIEL, Arnulfo t.i.m. (RD)
BASTILLE-ROUSSEAU, Catherine, t.i.m. (RD)
MARCOUX, Geneviève, t.i.m. (RD)
CARON, Patsy, t.i.m. (RD)
BROCHU, Mylène t.i.m. (RD)

Sous-comité rédaction RO
MILORIN, Carly, t.r.o. responsable
THIBAUT, Joannie, t.r.o.
PLOURDE, Christine, t.r.o.
MICELI, Giovanna, t.r.o.
HUPÉ, Anne-Marie, t.r.o.

Sous-comité rédaction MN
BELHUMEUR-LECLAIR, Audrey, t.i.m.,
responsable
TRÉPANIER, Stéphanie, t.i.m.
HILAIRE, Esther, t.i.m.
DESNOYERS, Valérie, t.i.m.
SOUCY, Sabrina, t.i.m.

Sous-comité validation RD
TREMBLAY, Karine, t.i.m., responsable
Représentante des collègues

INNOCENT, Sandy, t.i.m.
Membre/Milieu clinique

Sous-comité validation RO
MESSIER, Chantale, t.r.o., responsable
Représentante des collègues
CROZIER, Jean-Paul, t.r.o.,
Membre/Milieu clinique

Sous-comité validation MN
FRÉCHETTE, Marlène, t.i.m., responsable
Représentante des collègues
RACINE, Roger, t.i.m.
Membre/milieu clinique

Sous-comité traduction RD
ARSENEAULT, Linda, t.i.m., responsable

Sous-comité traduction RO
HUDON, Christine, t.r.o., responsable

Développement professionnel

FRÉCHETTE, Stéphane, t.i.m. (RD)
JETTÉ, Micheline, t.i.m., (MN), responsable
ROY-LACROIX, Lise, t.r.o.
CARBONNEAU, Jade, t.i.m. (MN),
représentante du comité de la relève
BOISELLE, Brigitte, t.r.o., représentante CIP
CHAGNON, Marie-Pier, t.r.o., représentante
du comité du congrès
GENEAU, Isabelle, t.i.m. (RD),
représentante comité du colloque
et du symposium
ROY, Gabriel, t.e.p.m.

Relève

BRETON, Charles, t.i.m. (RD)
PARÉ, Marie-Ève, t.r.o.
BEAUDRY, Tommy, t.i.m. (MN)
CARBONNEAU, Jade, t.i.m. (MN),
responsable
VACHON, Pier-Ann, t.r.o.
LACASSE, Jean-Philippe, t.i.m. (RD)

PÉTION, Anaïs, t.e.p.m.
GAGNÉ, Mathieu, t.e.p.m.

Magazine

BRETON, Renée, t.r.o., responsable
TARDIF, Francis, t.i.m. (MN)
DESCHÊNES, Janie, t.i.m. (RD)
CHAUMONT, Carole, t.e.p.m.

Colloques et symposium

GENEAU, Isabelle, t.i.m. (RD), responsable
ST-HILAIRE, Julie, t.i.m. (MN)
TURGEON, Liane, t.r.o.
CHAMPAGNE, Isabelle, t.e.p.m.

Congrès

CHAGNON, Marie-Pier, t.r.o., responsable
AUDET, Philip, t.i.m. (MN)
LAJOIE, Maripier, t.i.m. (RD)
LEBEL, Benoît, t.i.m. (RD)
ST-ONGE, Justine, t.i.m. (MN)
LESSARD, Marie-Josée, t.i.m. (RD)
BEAUDRY, Marie-Pier, t.r.o.
GERVAIS, Cathy, t.e.p.m.

EMPLOYÉS ET CONTRACTUELS DE L'OTIMROEPMQ

Direction générale

CROMP, Alain, t.i.m.(E), B.Ed., D.S.A.,
M.A.P., Adm.A.
Directeur général et secrétaire
TURCOTTE, Josée
Adjointe administrative principale
RICARD, Suzanne
Responsable de la comptabilité
LALONDE-DIONNE, Judith
Conseillère aux communications



Ordre des technologues
en imagerie médicale,
en radio-oncologie et en
électrophysiologie médicale
du Québec



EPM



MN



RO



RD

Direction de l'admission

BROCHU, Sonia, t.i.m., M.Éd.

Directrice de l'admission

ADRIEN, Betty

Adjointe administrative à l'admission

POMERLEAU, Sarah

Adjointe administrative aux examens

Direction de l'amélioration de l'exercice

MORIN, Julie, t.i.m.

Directrice de l'amélioration de l'exercice

ROY, Francine, t.i.m.

Coordonnatrice de l'inspection professionnelle

ANDERSON, Noëlla

Adjointe administrative à l'amélioration

de l'exercice

TURMEL, Cécile

Adjointe administrative au développement
professionnel

CÔTÉ, Sophie

Chargée de projet à l'amélioration de
l'exercice

BOUCHARD, Nancy

Chargée de projet en EPM

INIQUEZ, Ivette

Adjointe administrative à l'inspection
professionnelle

Inspecteurs

Radiodiagnostic

CHEVRIER, Josée, t.i.m., B.A.A., M.Sc.

Inspectrice permanente

LECOURS, Sophie, t.i.m.

Inspectrice permanente

BOULAY, Marie-Josée, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (IRM)

BRISSON, Marie-Claude, t.i.m.

Inspectrice contractuelle

(Système RIS/PACS)

CARON, Lilian, t.i.m.

Inspectrice contractuelle

(Tomodensitométrie)

GAGNON, Dyane, t.i.m.

Inspectrice contractuelle

(Ostéodensitométrie)

GAGNON-LANDRY, Linda, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (Mammographie)

LAROCHE, Ghislaine, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (Mammographie)

GOUDREAU, Ginette, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (Mammographie)

JEAN, Isabelle, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (Mammographie)

POULIOT, Marie, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (échographie
médicale diagnostique)

PRATTE, Annie, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (échographie
médicale diagnostique)

SIROIS, Josée, t.i.m.

Inspectrice contractuelle (Mammographie)

TERRENZIO, Stefania, t.i.m.

(Inspectrice contractuelle (Mammographie)

THÉRIAULT, Steve, t.i.m.

Inspecteur contractuel (RIS-PACS)

Médecine nucléaire

ARSENEAULT, Lucie, t.i.m.

Inspectrice contractuelle

ESPINOSA-BENTANCOURT, Oscar-

Esteban, t.i.m.

Inspecteur contractuel

PRÉVOST, Pierre, t.i.m.

Inspecteur contractuel

Radio-oncologie

LANGVIN, Josée, t.r.o.

Inspectrice contractuelle

MORIN, Elisabel, t.r.o.

Inspectrice contractuelle

MUNGER, Nathalie, t.r.o.

Inspectrice contractuelle

Électrophysiologie médicale

DI MARZIO, Angela, t.e.p.m.

Inspectrice contractuelle

MILANESE, Josée, t.e.p.m.

Inspectrice contractuelle

Échographie

BLAIS, Marie-Josée, t.i.m.

Inspectrice contractuelle

CARON, Francine, t.i.m.

Inspectrice contractuelle

GASCON, Jean-Luc, t.i.m.

Inspecteur contractuel

GRENIER, Sylvie, t.i.m.

Inspectrice contractuelle

LESSARD, Manon, t.i.m.

Inspectrice contractuelle

RAMSAY, Isabelle, t.e.p.m.

Inspectrice contractuelle

ROULEAU, Michel, t.i.m.

Inspecteur contractuel

Direction des affaires professionnelles et juridiques

DUQUETTE, Emmanuelle, avocate,

Directrice des affaires professionnelles et
juridiques (en congé de maternité de juin
2014 à mars 2015)

TOUSIGNANT, Marie-Johanne

Directrice des affaires professionnelles

(par intérim de juin 2014 à mars 2015)

PUTRINO, Jenny

Adjointe administrative aux affaires

professionnelles et juridiques

GINCHEREAU, Fanny

Réceptionniste

Syndic

MOREL, Yves, t.i.m.



Rapport de la présidente

À titre de présidente de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (Ordre), j'ai le privilège de vous présenter le rapport d'activités de l'Ordre pour la période allant du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

L'année 2014-2015 constituait la dernière année de notre exercice de planification stratégique 2010-2015. Lors de son bilan en mars dernier, le Conseil d'administration (CA) a évalué que plus de 70 % des objectifs qu'il s'était fixés ont été réalisés. À ce constat, il faut ajouter que plusieurs autres actions ont été réalisées sans qu'elles figurent à l'intérieur de notre planification stratégique.

Voici donc le bilan des principales actions réalisées en 2014-2015 au regard des orientations stratégiques retenues dans l'exercice de planification stratégique 2010-2015 de votre ordre professionnel. Bien entendu, ce rapport ne constitue qu'un survol de nos principales réalisations. Aussi, afin de bien prendre la mesure exacte de nos travaux, je vous invite à faire une lecture attentive de l'ensemble de ce rapport annuel.

Faire les représentations nécessaires pour disposer d'une formation initiale adaptée aux besoins de la profession

Formation initiale

Malgré tous les efforts déployés, le dossier de la révision des programmes de formation initiale des secteurs de radiodiagnostic, de médecine nucléaire et de radio-oncologie n'a pas vraiment évolué au cours de la dernière année. Tel qu'annoncé, à pareille date l'an dernier, le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) a mandaté une firme externe afin de procéder à une étude en lien avec les besoins de main-d'œuvre dans les secteurs de l'échographie et de l'imagerie par résonance magnétique. L'objectif de cette étude était de documenter l'évolution de ces secteurs, de déterminer s'il y a émergence de nouvelles fonctions de travail et d'en mesurer l'impact sur les besoins de main-d'œuvre des prochaines années. C'est avec plaisir que nous avons collaboré à la réalisation de cette étape déterminante. Essentiellement, cette étude, effectuée au cours de l'été 2014, a été faite à partir de sondages administrés auprès des technologues en imagerie médicale du domaine de radiodiagnostic et auprès des personnes responsables de la gestion des départements

d'imagerie médicale et à partir d'entrevues semi-structurées auprès de divers intervenants (radiologistes, cardiologues) du milieu. Bien que l'étude ait été validée par les principaux collaborateurs en novembre 2014, nous n'avons encore obtenu aucune orientation sur les suites que le MEESR entend donner à ce dossier. Relativement aux programmes Technologie de radio-oncologie et Technologie de médecine nucléaire, nous n'avons également eu aucun nouveau développement cette année.

Depuis quelques années, nous sommes quelques ordres du secteur de la santé à dénoncer la lenteur du processus de révision des programmes de formation initiale. C'est dans cet esprit qu'en décembre dernier, nous avons adressé nos préoccupations à madame Stéphanie Vallée, ministre de la Justice et responsable de l'application des lois professionnelles, dans une lettre que nous avons cosignée avec l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec et l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec. Nous avons eu également l'occasion, en janvier 2015, d'échanger avec la Ministre sur le fait que malgré la multiplication des travaux que nous avons réalisés dans nos secteurs respectifs, travaux qui se sont échelonnés sur plusieurs années, aucune solution concrète ne nous a été proposée pour résoudre nos différentes problématiques de formation initiale. Nous considérons anormal que des problématiques aussi sérieuses pour la protection du public ne puissent être résolues dans des délais raisonnables.

L'objectif du CA dans ce dossier demeure toujours le même : obtenir la mise en place de formation initiale qualifiante pour tous les secteurs de l'imagerie médicale et de la radio-oncologie, et ce, en vertu de notre mandat de protection du public qui nous amène à nous assurer que la formation de nos membres correspond aux besoins de leur pratique professionnelle.

Assurer un contrôle adéquat à l'entrée à la profession

Admission à la profession

Du côté de l'admission, nous avons franchi cette année la dernière étape relativement aux travaux en lien avec les profils d'entrée à la profession (PEP) en imagerie médicale – radiodiagnostic et médecine nucléaire ainsi qu'en radio-oncologie. Il faut se rappeler que les PEP, élaborés en 2012, sont des référentiels de compétences utilisés comme outils lors de l'élaboration des examens d'admission. Cette année, ils ont été soumis à une vaste consultation auprès des membres, et ce, afin de vérifier leur pertinence et leur applicabilité par un technologue

à l'entrée de la profession. La nouvelle version des PEP a été adoptée à la réunion du CA de mars 2015, et ils seront utilisés pour la préparation des examens d'admission de l'Ordre de juin 2016. Les travaux en lien avec la rédaction d'un PEP pour le domaine de l'électrophysiologie médicale ont aussi débuté.

En octobre 2014, nous avons déposé une demande de subvention au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) afin d'améliorer tout le secteur de l'admission des candidats en provenance des pays étrangers. L'obtention de cette subvention permettrait à l'Ordre de développer des outils adaptés à l'évaluation des compétences de ces candidats tels que la création d'entrevues orales structurées (EOS) et le développement d'un nouveau logiciel d'autoévaluation. Cela permettrait également de procéder à une refonte du programme d'appoint pour les candidats formés à l'étranger. Nous sommes toujours en attente de la réponse du MIDI.

Assurer l'actualisation des compétences des membres

Développement professionnel

Comme à notre habitude, nous avons procédé à la captation de plusieurs conférences dans le cadre du congrès 2014, et ce, dans tous les domaines d'exercice. Cette année, 21 conférences ont été captées et sont disponibles sur le site Web de l'Ordre. Nous demeurons toujours soucieux d'offrir aux membres des moments de développement professionnel pertinents, bien sûr, et ce, dans des formats variés. Le colloque de l'automne 2014 en est un bon exemple. La mise en place de la webdiffusion a permis de hausser de manière significative le nombre d'inscriptions au colloque, permettant ainsi à de nombreux technologues de suivre le colloque seul ou en groupe à partir du Web.

Cette année, beaucoup de travail a été réalisé dans le domaine de l'électrophysiologie médicale, afin de développer les formations nécessaires à l'obtention des attestations de formation prévues au *Règlement sur les activités de formation des technologues en électrophysiologie médicale*. Au 31 mars 2015, cinq des six formations étaient disponibles. Nous souhaitons maintenant que les technologues, qui attendaient ces formations, puissent s'y inscrire nombreux. Dans le domaine de la radio-oncologie, le développement des cours en lien avec une formation dans le secteur de la dosimétrie se poursuit.

Le développement de ces formations demeure toujours un défi de taille. Le défi est d'abord présent dans l'identification des besoins de formation spécifique des membres, mais il se fait également sentir dans la

recherche des personnes compétentes et intéressées à travailler au développement de ces formations. Année après année, nous souhaitons actualiser les formations offertes et développer une offre de formation qui réponde aux besoins des technologues. Aussi, j'invite les technologues à nous exprimer leurs besoins afin de nous permettre d'être toujours pertinents dans notre offre de formation.

Mammographie

Tel qu'annoncé l'an dernier, l'arrivée de la Direction québécoise de la cancérologie (DQC) dans le dossier de la mammographie et la prise en charge du *Programme québécois de dépistage du cancer du sein* (PODCS) par celle-ci a permis de lancer une série de travaux dans ce secteur. D'abord, en lien avec le plan directeur en cancérologie, la DQC a mis en place le *Comité national sur le dépistage et l'investigation du cancer du sein*. Ce comité, composé de membres du domaine clinique et de la santé publique, constitue un lieu d'échange pour tous les intervenants du secteur de la mammographie. Il permet l'élaboration

de recommandations, adressées à la DQC, sur tous les aspects touchant le dépistage et l'investigation du cancer du sein, et ce, dans l'objectif d'améliorer les activités offertes dans ce secteur. Un certain nombre de chantiers sont déjà bien actifs et c'est avec rigueur que nous y participons. Les premiers résultats des travaux en cours devraient se faire sentir au cours de la prochaine année. Plus particulièrement, une nouvelle formation de 15 heures, développée grâce à la contribution financière du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sera disponible à l'automne 2015. Cette formation portera spécifiquement sur les problématiques de positionnement en mammographie et permettra aux technologues de jeter un regard critique sur leur compétence en positionnement.

Favoriser et encadrer la pratique avancée

Nous avons poursuivi notre réflexion et notre cueillette d'information auprès de divers organismes sur le concept



de la pratique avancée. Nous continuons à investir temps et énergie afin de continuer le développement de nos secteurs de pratique avancée : **les lavements barytés double contraste (LBDC) et l'échographie – pratique autonome**.

Relativement aux **LBDC**, en date du 31 mars 2015, 38 technologues en imagerie médicale détenaient une attestation de pratique autonome. Cette année, nous avons développé une nouvelle formation de cinq heures, en lien avec cet examen, afin de permettre aux technologues de répondre aux exigences de maintien de leur attestation.

En lien avec **l'échographie – pratique autonome**, en date du 31 mars 2015, 300 technologues détenaient une attestation dans un ou plusieurs secteurs de l'échographie pour un total de 525 attestations. Nous pouvons être fiers d'avoir mis en place le concept de la pratique autonome en échographie qui a un impact important sur l'offre de service aux patients dans le secteur des examens diagnostiques d'échographie.

Finalement, le dossier des Picc-Line, pour lequel un règlement d'autorisation devait être adopté en 2014, n'est toujours pas réglé. Nous sommes actuellement en attente d'une rencontre avec l'Office des professions, le Collège des médecins du Québec et le MSSS afin de trouver un terrain d'entente satisfaisant pour toutes les parties et permettant un déblocage de ce dossier. Souhaitons que le règlement puisse être adopté le plus rapidement possible.

Faire en sorte d'être un incontournable pour tout changement pouvant influencer sur le développement de la profession

Nous avons déployé tous les efforts nécessaires afin d'être informés rapidement des changements à venir qui auront un impact sur les activités professionnelles que nous réalisons auprès des patients et pour participer à la prise de décision concernant le développement de la profession. Nous avons entrepris des démarches afin de maintenir et développer les services de qualité qui sont offerts à la population. Il s'agit là de gestes concrets qui sont en lien direct avec notre mission de protection du public et, à titre de présidente de l'Ordre, j'ai participé à de nombreuses rencontres avec divers organismes de nos secteurs d'activités et pris position sur plusieurs enjeux en lien avec nos domaines d'exercice.

Au **Québec**, nous avons maintenu nos liens de partenariat avec plusieurs organismes professionnels tels que l'Office des professions (OPQ), le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) et plusieurs autres ordres professionnels. Plus spécifiquement cette année, nous avons collaboré à la campagne Ordre de protéger,

qui est une campagne d'information à l'intention du public, lancée par le CIQ en 2013. Notre participation à cette campagne nous permet non seulement de faire connaître le rôle des professionnels et du système professionnel québécois, mais nous permet également d'augmenter la visibilité de nos domaines d'exercice spécifiques. Nous avons maintenu, dans l'intérêt du public, des dialogues harmonieux avec plusieurs autres ordres professionnels afin de nous assurer de la qualité des services offerts à la population. À titre d'exemple, nous travaillons actuellement avec deux autres ordres professionnels, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec, à l'élaboration d'un document qui offrira aux établissements des balises claires quant aux champs de pratique de chaque groupe de professionnels réalisant les activités liées au secteur de la cardiologie. Nous avons également maintenu des discussions avec plusieurs associations de médecins spécialistes en lien avec divers dossiers professionnels.

Nous avons maintenu des canaux de collaboration fonctionnels avec plusieurs organismes dont le mandat est étroitement lié aux activités professionnelles de nos membres : le MSSS, le MEESR, le MIDI, la Direction québécoise de la cancérologie, le Centre d'expertise clinique en radioprotection, plusieurs cégeps offrant les programmes de formation menant aux permis d'exercice, l'Institut national de santé publique, le Laboratoire de santé publique, le RUIS McGill, l'Office québécois de la langue française, le Conseil québécois d'agrément, l'APTS, la Coalition priorité cancer, la Fondation du cancer du sein du Québec et la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

Au niveau **Canada**, nous avons participé aux activités de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM), de l'Alliance des organismes de réglementation des technologues en radiation médicale du Canada (AORTRMC) et de l'Association médicale canadienne (AMC). Nous avons travaillé à la préparation du congrès conjoint de 2015 avec l'Association canadienne des radiologistes (ACR), la Société canadienne-française de radiologie (SCFR) et l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM). Nous avons également maintenu les liens habituels avec les associations des autres provinces qui sont impliquées dans nos domaines d'exercice.

Au niveau **international**, nous avons suivi les travaux de l'Association française du personnel paramédical d'électroradiologie (AFPPE), de la Société française de radiologie (SFR) et de l'International Society of Radiographers & Radiological Technologists (ISRRT).

Maintenir la surveillance de l'exercice de la profession

NORMES DE PRATIQUE

Afin de maintenir les plus hauts standards de qualité et de performance dans nos domaines d'exercice et d'améliorer nos outils de surveillance de l'exercice de la profession, l'Ordre a continué la mise à jour de ses normes de pratique et commencé l'élaboration des premières normes de pratique en électrophysiologie médicale. Ces premiers travaux nous ont menés à adopter une mise à jour des normes de pratique générale. Des mises à jour ont également été réalisées dans certaines sections des normes de radiodiagnostic et de médecine nucléaire. Pour ce dernier domaine, une nouvelle norme est en élaboration relativement à la préparation des produits stériles.

INSPECTION PROFESSIONNELLE

En plus de nos activités habituelles d'inspection professionnelle, cette année nous avons commencé les visites en lien avec le secteur de l'échographie - pratique autonome. Ce processus, qui diffère de notre processus habituel d'inspection, se déroule en deux volets : une évaluation théorique des connaissances et une évaluation pratique réalisée par l'un de nos inspecteurs.

En mars 2015, le CA de l'Ordre a décidé de suspendre le programme d'inspection professionnel dans le domaine de la radio-oncologie, au cours de la prochaine année, et de récupérer cette portion du budget pour le domaine de radiodiagnostic. Cette décision a pour objet de réduire l'écart qui s'installe, en matière de fréquence d'inspection professionnelle, entre nos différents domaines d'exercice.

S'assurer de disposer des ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation de la mission de l'Ordre

La participation de plusieurs technologues au sein des activités de nos comités obligatoires, de nos comités permanents, des divers groupes de travail, des diverses fonctions d'inspecteur ou d'expert est essentielle à la réalisation de notre mission de protection du public, et je profite de l'occasion pour vous remercier chaleureusement pour votre implication. Cette année, nous avons accueilli plusieurs nouveaux membres au sein de nos divers comités. À titre d'exemple, le CA de l'Ordre a accueilli cinq nouveaux technologues sur les seize sièges réservés aux membres de l'Ordre. Il s'agit là d'un renouvellement de plus de 30 % des sièges au CA. S'assurer de disposer des ressources humaines, c'est aussi s'assurer d'une relève à chacun de nos postes au sein des comités bien entendu,

mais également à d'autres postes comme à celui de la présidence. Dans ce contexte, le CA a procédé à une analyse de fond du poste de la présidence avec comme objectif d'assurer la relève à ce poste. Le poste de la présidence de l'Ordre est un poste stratégique important qui a beaucoup changé au cours des dernières années. Depuis au moins les 20 dernières années, cette fonction était assumée à raison de trois jours par semaine au siège social de l'Ordre. Or, depuis quelques années, surtout depuis le dernier exercice de planification stratégique, la volonté du CA de s'impliquer davantage au sein de diverses instances a modifié beaucoup le rôle de la présidence, qui est de plus en plus sollicitée. Le CA a donc mandaté un groupe de travail afin d'évaluer la tâche de la présidence et de lui adresser des recommandations sur les besoins du poste et la relève à la présidence. En mars 2015, après analyse des recommandations du groupe de travail, le CA a décidé de renforcer le rôle de représentation de la présidence et de faire passer de trois à cinq jours par semaine la libération de la présidence. Cette décision entrera en vigueur avec le prochain mandat de la présidence, soit le 1^{er} juin 2015.

Conclusion

La réalisation de toutes ces actions, qui nous ont permis d'accomplir notre importante mission de protection du public, est le fruit d'un travail d'équipe rigoureux, une équipe composée de plusieurs personnes. Je profite de l'occasion pour remercier très chaleureusement l'ensemble des membres du conseil d'administration, tous nos collaborateurs et tout le personnel de la permanence de l'Ordre. Merci à vous toutes et tous pour votre travail remarquable, pour votre engagement et votre passion qui font en sorte qu'année après année nous pouvons pousser plus loin les limites de notre travail. Un remerciement particulier aux membres du comité exécutif et à l'équipe de direction du siège social pour votre compétence, votre disponibilité et votre soutien à la présidence. Sans votre investissement à toutes et tous, il aurait été impossible de présenter un bilan aussi impressionnant.



Danielle Boué, t.i.m.
Présidente



Rapport du secrétaire

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu cinq (5) séances régulières.

Le Conseil d'administration s'est chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre. L'assemblée générale annuelle aura lieu le 30 mai 2015.

Voici les principales résolutions adoptées lors des séances :

Dossiers administratifs

- ▷ Adoption du Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre.
- ▷ Adoption de plusieurs politiques et procédures.
- ▷ Adoption du plan d'action 2014-2015 de la planification stratégique 2010-2015.
- ▷ Adoption de la grille des comités pour 2014-2015.
- ▷ Adoption du rapport annuel 2013-2014.
- ▷ Élection des membres au comité exécutif pour 2014-2015.
- ▷ Nomination de 3 membres au sein du Conseil d'administration.
- ▷ Nomination des membres au comité de vérification.
- ▷ Nomination des membres au comité d'évaluation du directeur général.
- ▷ Nomination au comité de révision des plaintes.
- ▷ Nomination de représentants au sous-comité de rédaction en médecine nucléaire, au sous-comité de rédaction en radiodiagnostic et au comité de révision des notes.
- ▷ Approbation de la candidature du délégué de l'Ordre à l'ACTRM.
- ▷ Approbation de surseoir la remise des prix de l'Ordre pour 2015.
- ▷ Adoption de la conclusion de l'évaluation 2013-2014 du directeur général proposée par le comité d'évaluation.
- ▷ Adoption du processus d'évaluation du rendement de la direction générale de septembre 2014.
- ▷ Adoption d'une motion de félicitations pour une employée ayant 35 ans de service et pour un employé ayant 30 ans de service au sein de l'Ordre.
- ▷ Nomination d'un membre au comité du colloque et d'un responsable du comité de la formation.

Dossiers professionnels

- ▷ Nomination des représentants de l'Ordre pour les visites d'agrément 2015 de l'Association médicale canadienne.
- ▷ Ajout d'un membre au sous-comité de rédaction de l'examen en médecine nucléaire.
- ▷ Nomination du directeur général à titre de représentant de l'Ordre à l'Alliance des organismes de réglementation des technologues en radiation médicale du Canada.
- ▷ Adoption de la mise à jour des normes de pratique spécifiques « Médicaments et substances ».
- ▷ Adoption des nouveaux plans directeurs des examens en médecine nucléaire, en radio-oncologie et en radiodiagnostic.
- ▷ Utilisation des nouveaux plans directeurs des examens à compter de juin 2016.
- ▷ Maintien du processus d'évaluation des technologues en pratique autonome en y ajoutant des étapes supplémentaires.
- ▷ Consultation juridique sur le processus d'évaluation des technologues en pratique autonome.
- ▷ Adoption du rapport de mission en électrophysiologie médicale dans le cadre des ARM avec la France.
- ▷ Adoption des profils d'entrée à la profession en radiodiagnostic, en médecine nucléaire et en radio-oncologie.
- ▷ Suspension pendant une année, des inspections en radio-oncologie, afin de récupérer une portion du budget et ainsi permettre la rémunération des professionnels qui procéderont à l'élaboration des rapports supplémentaires en radiodiagnostic.
- ▷ Adoption du programme de formation théorique et pratique dans le cadre de la préparation d'un règlement pour permettre aux technologues en électrophysiologie médicale de procéder à l'administration de substances de contraste.
- ▷ Adoption des normes de pratique générale.
- ▷ Adoption partielle des normes de pratique en médecine nucléaire.
- ▷ Mandater la présidente pour informer le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science que l'Ordre souhaite un programme de DEC en échographie et un programme de DEC en résonance magnétique.
- ▷ Adoption de deux centres supplémentaires au programme d'inspection générale 2014-2015.
- ▷ Adoption du programme général d'inspection professionnelle pour 2015-2016.
- ▷ Adoption du programme de visites d'inspection en échographie médicale diagnostique (pratique autonome) pour 2015-2016.
- ▷ Adoption des versions française et anglaise du *Règlement sur les normes réglementaires applicables aux personnes autres que des technologues en électrophysiologie médicale pour l'exercice d'activités professionnelles pouvant être exercées par un technologue en électrophysiologie médicale*.

Dossiers financiers

- ▷ Adoption des prévisions des ressources matérielles pour la période 2013-2016.
- ▷ Adoption du rapport des auditeurs indépendants pour l'année se terminant le 31 mars 2014.
- ▷ Adoption des différents tarifs pour les services de l'Ordre pour 2015-2016.
- ▷ Abolition des frais de réinscription au Tableau des membres pour toute personne qui a déjà été membre de l'Ordre, mais qui revient après un congé sabbatique, un congé de maternité ou d'études à compter de la cotisation 2014-2015.
- ▷ Maintien de la cotisation à 375 \$ pour l'exercice 2015-2016.
- ▷ Adoption des prévisions budgétaires pour 2015-2016.
- ▷ Adoption de la recommandation du comité de direction pour octroyer le contrat de refonte du site Web de l'Ordre à la firme Megavolt.
- ▷ Adoption du budget et des tarifs pour les séminaires dans le cadre du congrès conjoint 2015.
- ▷ Adoption du versement de 100 % du bonus annuel de rendement du directeur général.
- ▷ Autorisation de prolonger le contrat de travail de la chargée de projet en électrophysiologie médicale pour une durée maximale d'une année.
- ▷ Autorisation de faire traduire en anglais les profils d'entrée à la profession.
- ▷ Augmentation de la libération pour la fonction de présidence de l'Ordre de 3 jours à 5 jours par semaine.
- ▷ Adoption d'une échelle salariale pour la rémunération du poste de présidence à temps plein.
- ▷ Adoption de la soumission de la firme de stratégie et gouvernance durable TREBORA pour la réalisation de la planification stratégique 2016.
- ▷ Adoption de la soumission de la firme Hill + Knowlton pour notre dossier de la formation initiale.

Comité exécutif

Le comité exécutif a tenu huit (8) réunions régulières et une (1) réunion de réflexion.

Le comité exécutif s'est acquitté des tâches et responsabilités prévues au Code des professions. Voici les principales résolutions :

Dossiers administratifs

- ▷ Autorisation à un membre de s'inscrire au Tableau des membres et payer sa cotisation sans effectuer de mesures de perfectionnement.
- ▷ Autorisation à une étudiante de poursuivre sa formation collégiale sans limitation.
- ▷ Adoption de la liste des congrès 2014-2015.
- ▷ Nomination de deux syndics adjoints.
- ▷ Prolongation de plusieurs permis restrictifs temporaires.
- ▷ Adoption du logo et du slogan pour le 75^e anniversaire de l'Ordre.
- ▷ Acceptation de réduction de stage d'un membre avec remise d'un permis régulier.
- ▷ Adoption de différents documents en provenance de l'auditeur indépendant.

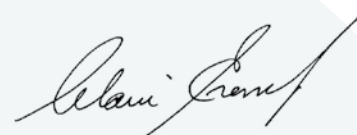
- ▷ Autorisation aux étudiants d'être inscrits au registre des étudiants avec un casier judiciaire en attendant la décision finale du comité exécutif.
- ▷ Acceptation du logiciel Copy Sale PDF Protector pour l'envoi des questions d'examens aux vérificateurs.
- ▷ Nomination d'une inspectrice en échographie médicale diagnostique.
- ▷ Autorisation à une candidate de se présenter pour une 5^e fois aux examens d'admission.
- ▷ Acceptation du Centre médical Viamedica à titre de centre de stage.

Dossiers professionnels

- ▷ Adoption de mesures de perfectionnement pour un membre à la suite d'une enquête particulière.
- ▷ Imposition d'un stage de 700 heures à un membre.
- ▷ Adoption d'un rapport d'évaluation à la suite de la formation d'un membre en analyse des tracés de Holter.
- ▷ Imposition d'un stage de 1 000 heures.
- ▷ Modification du processus d'inspection professionnelle en échographie en ajoutant un volet de consentement du membre.
- ▷ Adoption d'un mécanisme permettant au titulaire de l'attestation de pratique autonome en échographie qui a échoué à l'examen de faire valoir ses arguments auprès du comité exécutif.
- ▷ Modification de la décision du comité des équivalences de diplôme et de formation, afin de donner à une candidate un permis limité à la polysomnographie seulement.

Dossiers financiers

- ▷ Adoption du tarif des honoraires professionnels d'un inspecteur applicables aux inspecteurs pour la pratique autonome.
- ▷ Autorisation à la présidente de souscrire aux frais de l'Ordre une police d'assurance médicale dans le cadre d'un voyage à l'extérieur du Canada.
- ▷ Autorisation de renouveler le bail de l'appartement de l'Ordre pour la présidence pour l'année 2015.
- ▷ Autorisation de remettre la contribution annuelle de 1 000 \$ à la Coalition Priorité Cancer.
- ▷ Adoption du budget du colloque 2015.



*Alain Cromp, t.i.m. (E),
M.A.P., Adm.A.
Directeur général et
secrétaire*

ACTIVITÉS DE COMMUNICATIONS ET DE RELATIONS PUBLIQUES

L'Ordre a participé ou a organisé des activités afin de promouvoir la profession auprès du public et pour faire des représentations :

- ▷ Présence au Salon national de l'éducation à Montréal et Salon Carrière Formation de Québec
- ▷ Partenaire clinique de la Fondation du Cancer du sein du Québec dans leur Virée Rose
- ▷ Soutien à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
- ▷ Envoi d'une lettre commune à la ministre de la Justice, madame Stéphanie Vallée, de la part de l'OIIQ, l'OPTMQ, l'OPIQ et l'OTIMROEPMQ; une rencontre entre les cinq parties a eu lieu.
- ▷ Élaboration du nouveau site Web de l'Ordre.

Magazine ÉchoX

Le comité a pour mandat d'élaborer le contenu du magazine ÉchoX, choisir les thèmes de chaque numéro, identifier des auteurs potentiels d'articles et analyser et sélectionner les articles soumis..

Réunions

Le comité du Magazine ÉchoX s'est réuni trois (3) fois.

Activités

Chacune des réunions a permis de finaliser le magazine à paraître, de préparer le magazine à venir et de choisir les sujets et les auteurs pour la prochaine parution. La réunion prévue en août 2014 n'a pu avoir lieu en raison des vacances estivales des membres du comité. Par contre, plusieurs communications électroniques ont eu lieu pour finaliser la revue de septembre 2014.

En résumé, voici les thèmes des trois éditions de l'ÉchoX qui ont été publiées durant cette période :

- **Septembre 2014** : Prévenir et protéger
- **Décembre 2014** : Neurologie
- **Mars 2015** : Région cervico-buccale

*Renée Breton, t.r.o.
Responsable*

Prix

Pour l'année 2015, l'Ordre a décidé de ne pas remettre les prix visant à souligner l'excellence des technologues dans leur domaine ou leur contribution aux activités ou publications de l'Ordre. Il s'agit d'une décision exécutive due à la nature conjointe de notre congrès annuel 2015. L'Ordre profitera de cette année sabbatique pour revoir tous ses prix et revenir en force en 2016.

Performas

Une plaque souvenir ainsi qu'une bourse de 250 \$ sont remises au candidat obtenant la meilleure note aux examens d'admission de l'Ordre en juin en imagerie médicale (RD et MN) et en radio-oncologie. En 2014, le prix Performas a été remis à Josué Enrique Sibrian, t.i.m. (RD), à Fanny Valcourt, t.i.m. (MN) et à 4 récipiendaires ex aequo en radio-oncologie : Ricardo Santella, t.r.o., Naomi Bourgeois, t.r.o., Andréanne Nicole, t.r.o. et Marie-Pier Nolin, t.r.o.

*Judith Lalonde Dionne
Conseillère aux communications*

Comité de la relève

Le comité de la relève est consulté par le conseil d'administration sur des sujets d'intérêt; propose au conseil d'administration des activités visant à faciliter l'intégration des jeunes à la profession; propose au conseil d'administration des projets en lien avec la profession, à l'intérieur des budgets fixés; choisit les activités de promotion de la profession auprès des étudiants en choix de carrière et propose au conseil d'administration des activités pour la Semaine des technologues. La responsable du comité participe également aux séances du comité de développement professionnel.

Réunions

Le comité de la relève s'est réuni 3 fois.

Activités

- ▷ **Promotion de la semaine des technologues :** Le comité continue son implication dans la Semaine des technologues.
- ▷ **Présence du comité au congrès :** Le comité a été présent au congrès de mai 2014. Nous apprécions

cette vitrine auprès de nos collègues technologues pour prendre leurs commentaires et suggestions et afficher nos projets.

- ▷ **Présence dans les différents salons de l'éducation :** Afin de promouvoir notre profession auprès des étudiants et adultes en choix de carrière, le comité continue d'aller à la rencontre des gens dans les salons de l'éducation de Montréal et de Québec.
- ▷ **Présence dans les écoles :** Toujours afin de promouvoir notre profession auprès des étudiants et adultes en choix de carrière, nos membres sont maintenant appelés à faire des présentations dans les écoles.
- ▷ **Cybermentorat :** Dans l'optique de promotion de la profession auprès des jeunes en choix de carrière, plusieurs membres du comité continuent leur cybermentorat avec Académus.
- ▷ **Promotion de la profession :** Nous sommes de plus en plus actifs par l'entremise de notre page Facebook de la relève qui compte de plus en plus d'abonnés.

Jade Carbonneau, t.i.m. (MN)

Responsable



ADMISSION

La Direction à l'admission voit à l'organisation, à la réalisation et au contrôle des activités liées à l'admission, à la formation et au recrutement des candidats à l'exercice de la profession.

La direction a sous sa responsabilité le comité des examens, le comité de révision des notes, le comité des équivalences de diplôme et de formation et le comité de la formation.

Examens

Le comité des examens a pour mandat d'élaborer le plan directeur de l'examen en fonction des profils d'entrée à la profession et de les valider annuellement afin qu'ils demeurent actuels. Le comité des examens est divisé en trois sous-comités pour chaque domaine d'exercice.

Le sous-comité de rédaction a pour mandat de rédiger des nouvelles questions en fonction du plan directeur et du profil d'entrée à la profession.

Le sous-comité de validation a pour mandat de valider les questions rédigées par le sous-comité de rédaction, de valider le contenu de l'examen et de valider les résultats en fonction du taux de réussite de chaque question.

Le sous-comité de traduction a pour mandat d'approuver la traduction des questions faites par une firme externe, de faire les corrections de la version anglaise, si nécessaire, et d'assister à la réunion du comité des examens.

Réunions

Les membres du Comité des examens se sont rencontrés le 4 et le 5 septembre 2014.

Activités

La société **Stratégies en évaluation Inc.** s'est jointe aux membres du comité et a présenté les résultats d'un sondage de validation des profils qui a été fait en avril 2014 auprès des membres de l'OTIMROEPMQ. Ce sondage a été réalisé dans le but de recueillir des commentaires sur l'applicabilité de chacune des compétences du profil

pour un technologue débutant. À l'aide des résultats de ce sondage, les membres ont passé en revue toutes les compétences du profil d'entrée à la profession afin de relever les compétences qui devraient être modifiées. Les recommandations de modifications ont été transmises aux membres du CA.

Les membres ont aussi révisé le Plan directeur de l'examen d'admission de juin 2016.

Imagerie médicale - radiodiagnostic

Le sous-comité de rédaction s'est réuni du 6 au 10 octobre 2014 pour rédiger de nouvelles questions pour l'examen d'admission et réviser celles utilisées en juin 2014 en fonction des commentaires du sous-comité de validation.

Le responsable du sous-comité de rédaction a travaillé à la conception des examens de novembre 2014 et de juin 2015 en sélectionnant les questions en fonction du Plan directeur de l'examen.

Les membres du sous-comité de validation se sont rencontrés à 6 reprises pour valider les examens de juin et novembre avant et après la passation de celui-ci ainsi que pour valider les nouvelles questions rédigées par le sous-comité de rédaction.

Les membres du sous-comité de traduction se sont rencontrés à 4 reprises pour valider la traduction de l'examen d'admission de juin 2015 et novembre 2014.

Imagerie médicale - médecine nucléaire

Le sous-comité de rédaction s'est réuni du 24 au 28 novembre 2014 pour rédiger de nouvelles questions pour l'examen d'admission et réviser celles utilisées en juin 2014 en fonction des commentaires du sous-comité de validation.

Le responsable du sous-comité de rédaction a travaillé à la conception des examens de novembre 2014 et de juin 2015 en sélectionnant les questions en fonction du Plan directeur de l'examen.

Les membres du sous-comité de validation se sont rencontrés à 5 reprises pour valider les examens de juin et novembre avant et après la passation de celui-ci ainsi que pour valider les nouvelles questions rédigées par le sous-comité de rédaction.

Le sous-comité de rédaction s'est réuni du 10 au 14 novembre 2014 pour rédiger de nouvelles questions pour l'examen d'admission et réviser celles utilisées pour la conception de l'examen de juin 2014 en fonction des commentaires du sous-comité de validation.

Le responsable du sous-comité de rédaction a travaillé à la conception des examens de novembre 2014 et de juin 2015 en sélectionnant les questions en fonction du Plan directeur de l'examen.

Les membres du sous-comité de validation se sont rencontrés à 6 reprises pour valider les examens de juin et novembre avant et après la passation de celui-ci ainsi que pour valider les nouvelles questions rédigées par le sous-comité de rédaction.

Les membres du sous-comité de validation se sont rencontrés à 5 reprises pour valider les examens de juin et novembre avant et après la passation de celui-ci ainsi que pour valider les nouvelles questions rédigées par le sous-comité de rédaction.

Statistiques des examens de juin et novembre 2014		
Examen de juin 2014		
Discipline	Candidats inscrits à l'examen	Taux de réussite
Radiodiagnostic	242	78 %
Radio-oncologie	40	75 %
Médecine nucléaire	15	100 %
Examen de novembre 2014		
Discipline	Candidats inscrits à l'examen	Taux de réussite
Radiodiagnostic	55	55 %
Radio-oncologie	11	0 %
Médecine nucléaire	4	25 %

Sonia Brochu, t.i.m., M. Éd.
Directrice à l'admission

Révision de notes

Le comité de révision des notes d'examens a la responsabilité de réviser les notes d'examens des candidats en échec aux examens d'admission de l'Ordre qui en font la demande.

Réunions

Le comité s'est réuni à quatre (4) reprises.

Activités

Une rencontre a eu lieu à la suite de chacun des examens - juin 2014 et novembre 2014 - afin de s'assurer que les résultats émis via le correcteur des examens étaient identiques aux résultats obtenus lors du calcul manuel des réponses du candidat avant la diffusion des notes. Toutes les notes étaient identiques.

En juillet, 10 candidats ont soumis des demandes de révision de notes, alors qu'en décembre, 8 candidats ont déposé une demande de révision. Chaque fois, le comité s'est réuni et aucun des résultats n'a été modifié.

Sonia Brochu, t.i.m., M. Éd.
Directrice à l'admission

Équivalence de diplômes et de formation

Le comité des équivalences de diplômes et de formation a pour mandat d'étudier les dossiers des candidats en provenance des pays étrangers, afin de déterminer si une équivalence de diplôme ou de formation doit être acceptée.

Réunions

Le comité s'est réuni à (4) quatre reprises

Activités

En tout, 47 dossiers ont été étudiés par le comité des équivalences de diplômes et de formation.

Les membres du comité soumettent aux candidats formés à l'étranger des suggestions de formation qui devraient être réussies avant de se présenter à l'examen de l'Ordre. Les formations sont ciblées après une étude du dossier du candidat et selon les lacunes identifiées par rapport à la formation de celui-ci ou à son expérience.

STATISTIQUES				
Demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec				
	Nombre			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Canada	5	5	0	
hors du Canada (incluant ARM, permis limités IRM et échographie, TEPM limités)	45	45	0	

STATISTIQUES	
Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec	50

Remarque : Certains candidats n'ont pas fait l'objet d'une analyse par le comité des équivalences de diplômes et de formation, notamment les candidats répondant aux critères prévus dans l'ARM (18), ceux répondant à l'entente de la mobilité pancanadienne (5), permis limités en EPM (7) ou au règlement sur les permis spéciaux (6).

STATISTIQUES				
Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis				
	Nombre			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Canada	2	2	0	0
hors du Canada	39	31	3	5

STATISTIQUES		
Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées qui comportaient une précision de la formation à acquérir indiquée par l'Ordre		
	Nombre	
	au Canada	hors du Canada
Cours		
Stage		
Examen		
Cours et stage		
Stage et examen		
Cours et examen		
Cours, stage et examen		29

STATISTIQUES	
Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis	39

Josée Tremblay, t.i.m.
Responsable

Sonia Brochu, t.i.m., M. Éd.
Directrice à l'admission

Formation

Le comité de la formation est un comité consultatif ayant pour mandat d'examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement collégial et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, les questions relatives à la qualité de la formation des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale.

Réunions

Le comité de formation a tenu une réunion.

Activités

Le comité a :

- Pris connaissance des travaux en cours au ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Science au sujet de l'actualisation des programmes d'études, notamment concernant :
 - » L'étude permettant de confirmer les besoins quantitatifs et qualitatifs de main-d'œuvre en échographie ainsi qu'en imagerie par résonance magnétique.
 - » Le dépôt du projet du programme d'études de technologie de médecine nucléaire au Comité national des programmes d'études.

» Certaines contraintes liées au projet du programme de radio-oncologie.

- Dirigé une demande au conseil d'administration de l'Ordre afin d'appliquer les nouveaux profils d'entrée à la profession trois ans après leurs diffusion aux maisons d'enseignement;

- Invité les responsables de deux nouveaux programmes soient les programmes de:

» Électrophysiologie médicale du Collège Ellis, Campus de Trois Rivières;

» Technologie de radiodiagnostic, du Collège Édouard Montpetit;

- Pris connaissance des statistiques des examens d'admission à la profession de juin 2014;
- Pris connaissance du rapport d'agrément du programme de technologie de radiodiagnostic du collège Ahuntsic émis par l'Association Médicale Canadienne;
- Demandé des précisions en regard des attestations de formation pour les technologues en électrophysiologie médicale.

*Jacqueline Bergeron-Gagnon, t.i.m. (E), B. Éd.
Responsable*



AMÉLIORATION DE L'EXERCICE

La direction de l'amélioration de l'exercice a pour mandat de voir à la surveillance de l'exercice des membres et à son amélioration, en vue d'assurer la protection du public et de contribuer au développement professionnel des membres.

La direction a sous sa responsabilité le comité d'inspection professionnelle, le comité de développement professionnel, le comité du congrès et le comité colloque et symposium.

Inspection professionnelle

Deux instances sont responsables de l'inspection professionnelle des membres: le comité d'inspection professionnelle et le Service d'inspection professionnelle.

Comité d'inspection professionnelle

Le comité d'inspection professionnelle (CIP) a pour mandat de surveiller l'exercice de la profession par les membres et il procède, notamment, à l'inspection de leurs dossiers, livres, registres, médicaments, poisons, produits, substances, appareils et équipements relatifs à cet exercice. Par son action, le CIP vise à améliorer la qualité de l'exercice et la valeur de l'acte professionnel dans le but d'assurer la protection du public.

Réunions

Le comité s'est réuni à (15) quinze reprises, dont (6) par conférence téléphonique.

Activités

Depuis le 1^{er} avril, 36 établissements ont été inspectés. Voici le détail de ces inspections :

Programme d'inspection 2013-2014

- Évaluation de l'aspect organisationnel du service des 14 établissements restants.

Programme d'inspection 2014-2015

- Visite d'inspection de 16 établissements, dont 11 en radiodiagnostic, 3 en médecine nucléaire et 2 en radio-oncologie.
- Évaluation de l'aspect organisationnel du service de 11 établissements.

Programme d'inspection 2014 - 2015			
Domaines	Établissements inspectés		
Imagerie médicale - radio-diagnostic	Visite sur place	Aspect organisationnel	Total
	11	25	36
	Secteurs d'activités inspectés (rapports rédigés)		
	Visite sur place	Aspect organisationnel	Total
	39	87	126
Imagerie médicale - médecine nucléaire	3	Ø	3
Radio-oncologie	2	Ø	2

Nombre de dossiers d'inspections (établissements) traités au cours de l'année	
Dossiers fermés - attestation d'inspection	Nombre
Radiodiagnostic	36
Médecine nucléaire	5
Radio-oncologie	3
Dossiers ouverts	Nombre
Radiodiagnostic	44
Médecine nucléaire	6
Radio-oncologie	2

Surveillance de l'exercice

SURVEILLANCE DE L'EXERCICE		
Adoption de rapports		Nombre de rapports
Rapports de vérification dressés à la suite d'une visite		43
Rapports de vérification dressés à la suite de la transmission d'un formulaire ou d'un questionnaire, s'il y a lieu		77
Total des rapports adoptés		120
Vérification (2013-2014/2014-2015)		Nombre de membres
Membres inspectés (aspect organisationnel)		270
Membres visités		208
Radiodiagnostic	114	
Médecine nucléaire	19	
Radio-oncologie	75	
Total des membres visités et inspectés		478

Les membres du CIP ont adopté les programmes de visites d'inspection suivants :

- Programme d'inspection professionnelle générale : 2015-2016;
- Programme de visites en échographie médicale diagnostique : 2015-2016.

Mise à jour de normes de pratique

Adoption de mise à jour
Normes de pratique générales
Normes de pratique spécifiques - Médecine nucléaire
Normes de pratique spécifiques - Médicaments et substances

Gestion

Nomination d'inspecteur	membre
Radiodiagnostic : échographie médicale diagnostique	Nicole Thibeault, t.i.m.

Enquêtes

Un membre a été enquêté. À la lumière du rapport d'enquête qui a été dressé, le CIP a recommandé que le droit d'exercice de ce membre soit limité et que des cours de perfectionnement et un stage lui soient imposés. Le Conseil d'administration n'avait pas encore complété l'étude du dossier au 31 mars 2015.

Information au syndic

Six (6) membres ont fait l'objet d'information au syndic.

Recommandations

Voici les recommandations les plus courantes émises par le CIP cette année aux technologues et aux autorités des services d'imagerie médicale et de radio-oncologie :

Engagement professionnel

- Tous les technologues exerçant dans le secteur de l'échographie médicale diagnostique ont l'obligation de respecter la norme professionnelle en échographie. En l'occurrence, seuls les technologues ayant une attestation de pratique autonome en échographie émise par l'Ordre peuvent libérer un patient sans qu'il ait été revu par un médecin spécialiste ou un technologue attesté.
- Les technologues doivent mettre à jour leur dossier professionnel sur le site Web de l'Ordre dès qu'un changement survient (ex. : changement d'adresse, d'établissement, de secteur d'activités).
- Le comité recommande à toutes les technologues exerçant en mammographie d'actualiser leurs connaissances en suivant le cours « La technique de mammographie ».

Ordonnance

- Le comité recommande de sensibiliser tous les professionnels requérants à l'importance d'inscrire les renseignements cliniques pertinents à l'examen puisqu'ils peuvent, dans certains cas, entraîner des modifications dans le choix des incidences à effectuer et des facteurs techniques à sélectionner.

Identification du patient

- Le comité recommande d'utiliser au moins deux paramètres (ex.: les nom et prénom, ainsi que la date de naissance) afin de s'assurer de l'identité du patient, et ce, avant le début de l'examen.

Méthode de travail

- Les technologues doivent consulter le dossier antérieur du patient avant d'effectuer un examen.

Identification du technologue

- ▷ Le comité recommande de se présenter verbalement aux patients et d'identifier clairement sa profession de « technologue en imagerie médicale ».

Accès à l'information

- ▷ Afficher, à la vue des patients, la liste à jour contenant les noms et les numéros de permis d'exercice de tous les technologues du service.

Imagerie numérique

- ▷ Les technologues doivent employer leur code d'utilisateur et mot de passe respectif pour accéder au système RIS-PACS afin de permettre une journalisation authentique.
- ▷ Lorsque des corrections sont apportées aux images archivées dans le PACS, une procédure doit être établie afin d'aviser les médecins ayant consulté ces images avant la modification.

Contrôle des appareils de visionnement

- ▷ Le contrôle de la résolution du contraste et de la densité des écrans doit être effectué régulièrement à l'aide de la mire TG18-QC.

Méthodes d'hygiène

- ▷ Nettoyer, à l'aide d'un désinfectant et d'un linge à usage unique, toutes les surfaces avec lesquelles la peau du patient a pu être en contact au cours d'un examen (ex. : table d'examen ou de traitement, sonde échographique).
- ▷ Le lavage des mains étant une mesure essentielle pour la prévention des infections nosocomiales, les technologues doivent se nettoyer les mains entre chaque patient et lorsque la situation l'exige.

Droits et sécurité

- ▷ Le comité recommande que le matériel d'urgence suivant soit disponible dans les salles où il se fait des examens nécessitant l'administration de substances et de médicaments :
 - Un système d'oxygène;

- Un système de succion;
- Un sphygmomanomètre et un stéthoscope;
- Une trousse ou un cabaret d'urgence.

Radioprotection

- ▷ Une affiche concernant la femme enceinte doit être installée dans la salle d'examens.
- ▷ Le comité recommande de faire uriner les patients avant d'effectuer les examens au cours desquels le rayonnement primaire est dirigé sur le petit bassin, à l'exception des examens nécessitant une vessie pleine.

*Brigitte Boisselle, t.r.o.
Présidente du CIP*

Service d'inspection professionnelle

Le Service d'inspection professionnelle (SIP) a pour mandat de soutenir le comité d'inspection professionnelle dans ses activités. Pour ce faire, il coordonne, entre autres, les visites d'inspection, forme les inspecteurs et experts nommés, surveille les meilleures pratiques et répond aux questionnements des membres.

- ▷ Analyse des portfolios de l'année 2013.

Portfolios

ANALYSE PORTFOLIOS 2013	
Imagerie médicale - RD	
Dossiers ouverts	213
Dossiers fermés	213
Imagerie médicale - MN	
Dossiers analysés	27
Dossiers fermés	27
Radio-oncologie	
Dossiers analysés	34
Dossiers fermés	34
Électrophysiologie médicale	
Dossiers analysés	27
Dossiers fermés	27
Total	
Dossiers analysés	300
Dossiers fermés	300

- Envoi de correspondances en lien avec le processus d'analyse des portfolios (5 % des membres sélectionnés aléatoirement pour chacun des 4 domaines).

Échographie médicale diagnostique (pratique autonome)

- Analyse des demandes d'attestations et émission de 91 attestations, il s'agit des attestations suivantes :

Attestations	Nombre	
Échographie abdomino-pelvienne de surface	28	
Échographie obstétricale	25	
Clarté nucale	8	
Échographie mammaire	1	
Échographie musculo-squelettique	5	
Échographie cardiaque (adulte)/t.i.m.	11	14
Échographie cardiaque (adulte)/t.e.p.m.	3	
Échographie vasculaire/t.i.m.	8	
Échographie vasculaire supra-aortique/t.e.p.m.	2	

- Élaboration d'examens et de leur corrigé (deuxième version) relatifs à l'évaluation théorique;
- Corrections des évaluations théoriques;
- Rédaction et envoi du rapport :
 - accompagné d'un message électronique (réussite);
 - accompagné d'une lettre explicative (échec).

	Nombre
Nombre de technologues évalués	74
Nombre d'attestations évaluées	101
Nombre d'évaluations théoriques corrigées	
Échographie abdomino-pelvienne de surface	33
Échographie obstétricale	51
Échographie mammaire	7
Échographie vasculaire	10
TOTAL	101

- Non-renouvellement de toutes les attestations déte- nues pour 46 technologues;
- Non-renouvellement de quelques attestations pour 30 technologues, et ce, pour différentes raisons, dont la principale est la non-atteinte du nombre d'examens à réaliser pour le maintien de l'attestation.

Attestations non renouvelées	Nombre
Échographie abdomino-pelvienne de surface	3
Échographie obstétricale	7
Échographie mammaire	4
Échographie cardiaque	1
Mesure de la clarté nucale	1
Échographie vasculaire	20
Échographie musculo-squelettique	1
TOTAL	37

Autres activités

- Révision des rapports et suivi des dossiers découlant du CIP;
- Envoi de 37 lettres en lien avec le début du pro- gramme d'inspection professionnelle générale;
- Réception et analyse de 139 questionnaires préa- blables relatifs au processus d'inspection profession- nelle générale;
- Communications téléphoniques avec les responsables des différents services d'échographie (programme d'inspection en échographie médicale diagnostique, pratique autonome);
- Réception et analyse de 24 questionnaires relatifs au programme de visite d'inspection en échographie;
- Élaboration du programme d'inspection profession- nelle générale 2015-2016;
- Élaboration du programme de visites d'inspection en échographie médicale diagnostique (pratique auto- nome) 2015-2016;
- Normes de pratique :
 - Révision des normes de pratique en médecine nucléaire, ajout de deux chapitres : « *La prépara- tion de produits stériles injectables* et les *Produits sanguins marqués* »;
 - Mise à jour et rédaction de normes de pratique, et ce, afin d'intégrer les activités exercées par les t.e.p.m. dans les différents fascicules en lien avec la pratique professionnelle des technologues. Le premier fascicule à être révisé fut celui des normes de pratique générale.

- ▷ Mise à jour des questionnaires préalables à l'inspection professionnelle;
- ▷ Analyse de deux dossiers – demande d'accréditation/centre de perfectionnement;
- ▷ Participation au Congrès annuel de l'Ordre (kiosque);
- ▷ Mise à jour des différents outils liés à l'inspection professionnelle (ex. : SIGI mobile, grilles d'associations des recommandations automatiques);
- ▷ Mise en place de communautés dans FormaZone, et ce, afin de faciliter la communication et le partage de documents avec les membres du CIP;
- ▷ Implication de Francine Roy, t.i.m., coordonnatrice de l'inspection professionnelle, dans le groupe de travail « *Groupe d'intérêt de l'inspection professionnelle* » réunissant les responsables de la surveillance de l'exercice des membres de leur ordre respectif;
- ▷ Le Service d'inspection professionnelle a répondu à environ 1 189 demandes d'information variées en provenance du public, des membres et de différents organismes. Plusieurs sujets ont été questionnés, il s'agit notamment :
 - Des attestations en échographie médicale diagnostique
 - Des activités réservées;
 - » Injections de médicaments;
 - » Surveillance du patient suite à une injection;
 - » TEPM.
 - Des ordonnances;
 - Du développement professionnel;
 - De la radioprotection;
 - De la mammographie.

Principales conclusions ou constatations

- ▷ En ce qui concerne les visites d'inspection professionnelle sur place, le programme a été réalisé à 100 %.
- ▷ En ce qui concerne l'inspection professionnelle sur l'aspect organisationnel du service en radiodiagnostic, 9 centres de l'année 2014-2015 sont en attente de l'analyse de leurs questionnaires (reportés au début de l'année 2015-2016).
- ▷ Le programme de visites d'inspection en échographie

médicale diagnostique a été interrompu temporairement en cours d'année pour quelques mois. Les inspections en échographie ont repris au début de l'année 2015 seulement. Conséquemment, l'évaluation des technologues en pratique autonome a pris un léger retard en raison de cette interruption d'activité.

Francine Roy, t.i.m.

Coordonnatrice de l'inspection professionnelle

Développement professionnel permanent (DPP)

Le programme de développement professionnel de l'Ordre est sous la responsabilité immédiate de la direction de l'amélioration de l'exercice (DAE). Voici le résumé des activités coordonnées au cours de l'année.

Activités

- ▷ 30 nouvelles activités de formation (variant de 30 min à 70 h chacune) ont été mises en ligne sur FormaZone.
- ▷ Le Service de la DAE a traité **443 demandes de dispense** écrites, dont :
 - 77 : congés de maladie
 - 345 : congés de maternité
 - 12 : congés sans solde - sabbatique
 - 9 : autres – études – différés et
 - 10 : demandes de reconnaissance d'activité
- ▷ Près de **1 676 demandes verbales** et **7 289 courriels** ont été traités concernant divers sujets.

Analyse du contenu des portfolios 2013

(processus ayant lieu en septembre)

- ▷ Le 15 septembre 2014 : envoi de 300 correspondances, par courrier postal régulier, avec un délai de réponse au 29 septembre 2014 :
 - 212 membres en radiodiagnostic;

- 27 membres en médecine nucléaire;
- 34 membres en radio-oncologie;
- 27 membres en électrophysiologie médicale.

- ▷ Le 14 octobre 2014 : envoi de 21 correspondances, par courrier postal recommandé, aux technologues ne s'étant pas conformés à la suite du 1^{er} envoi, avec un délai de réponse au 28 novembre 2014 :
- 17 membres en radiodiagnostic;
 - 4 membres en radio-oncologie.
- ▷ Aucune **suspension de permis** n'a été effectuée concernant ce dossier

Analyse du nombre d'heures réalisées pour l'année 2014

(processus ayant lieu en janvier)

- ▷ Le 31 janvier 2015 : envoi de 403 correspondances (1^{er} avis) par courrier postal régulier, avec un délai de réponse au 16 mars 2015, aux membres non conformes pour l'année 2014 :
- 269 membres en radiodiagnostic;
 - 40 membres en médecine nucléaire;
 - 41 membres en radio-oncologie;
 - 53 membres en électrophysiologie médicale (TEPM)

STATISTIQUES : Attestations	
Échographie : pratique autonome	
Lettres envoyées	319
Total des dossiers analysés	296
Membres n'ayant pas renouvelé leurs attestations	26

STATISTIQUES : Attestations	
LBDC : pratique autonome	
Total des attestations au 31 décembre 2014 / Lettres envoyées	43
Attestations maintenues	36
Non-renouvellement	7

STATISTIQUES – Attestations	
Attestations de mammographie numérique émises	
Total	54

STATISTIQUES : Attestations			
TEPM : attestations de formation			
Attestations de formation TEPM	Demandes traitées	Dispenses partielles	Attestations émises
Vérification d'un cardiostimulateur ou d'un cardiostimulateur-défi-brillateur	25	10	15
Programmation d'un cardiostimulateur ou d'un cardiostimulateur-défi-brillateur	23	9	14
Échographie cardiaque ou vasculaire	8	0	8
Doppler carotidien ou transcrânien	1	0	1
Introduction d'un ballonnet œsophagien	1	0	1
Ajustement des masques pour le BiPAP ou le CPAP	1	0	1
TOTAL	59	19	40

STATISTIQUES : Attestations							
	Échographie admino-pelvienne de surface	Échographie obstétricale	Clarté nucale	Échographie mammaire	Échographie cardiaque (adulte)	Échographie musculo-squelettique	Échographie vasculaire
Total des attestations au 31 décembre 2014	159	131	50	20	85	6	98
Technologues attestés entre le 1 ^{er} novembre et le 31 décembre 2014 (non analysés)	10	8	4	1	1	4	2
Dossiers à analyser	149	123	46	19	84	2	96
Perte d'attestation ou non-renouvellement	22	20	5	6	12	1	31
Attestations renouvelées	127	103	41	13	72	1	65
TOTAL 422							

STATISTIQUES : Attestations		2014-04-01/2015-03-31	
ACTIVITÉS DE FORMATIONS	Heures DPP	Nbre de sessions	Nombre d'inscriptions
EN SALLE			
Stage de pratique autonome - LBDC (20 examens)	35 h	2	3
Atelier pratique de positionnement mammographie - Technique et difficultés	7 h	6	83
Atelier pratique en mammographie - Contrôle de qualité numérique	7 h	3	31
Perfectionnement en mammographie	14 h	7	25
Atelier Technique d'injection, signes vitaux et asepsie	7 h	1	2
TOTAL			144
STAGES PRATIQUES EN ÉCHOGRAPHIE			
Stage complet 3 semaines	105 h		6
Stage complet 4 semaines	140 h		4
Stage sur mesure (abdominal pelvien) 2 semaines	70 h		3
Stage sur mesure (abdominal pelvien) 3 semaines	105 h		3
Stage sur mesure (obstétrical) 1 semaine	35 h		1
Stage sur mesure (cardiaque) 2 semaines	70 h		1
Stage sur mesure (Doppler) 1 semaine	35 h		4
FORMATION PRATIQUE EPM (attestations 6 activités réservées)			
Vérification Programme cardiostimulateurs ou cardio. défibrillateurs	30 h		3
Écho. cardiaque ou vasculaire	175 h		9
Doppler carotidien ou transcrânien	50 h		2
Introduction d'un ballonnet œsophagien en PSG	50 h		0
Ajustement des masques pour le BiPAP ou le CPAP en PSG	70 h		0
TOTAL			36
COURS PAR CORRESPONDANCE * reprises reports inclus			
Principes physiques et appareillage de base en ultrasonographie	20 h	1	54
Échographie obstétricale	30 h	1	31
Échographie abdominale et pelvienne	45 h	1	36
Ostéodensitométrie	45 h	1	22
TOTAL			143
COLLOQUE <i>Sainement notre profession</i> - 8 novembre 2015			
Inscriptions sur place - Montréal			110
Inscriptions webdiffusion			75
Inscriptions webdiffusion en groupe			143
TOTAL			328
CONGRÈS			
Nombre global d'inscriptions au congrès			664
* Séminaire en gestion dans le cadre du congrès			71
* Séminaire en éducation dans le cadre du congrès			54
* Séminaire PACS dans le cadre du congrès			47
* inclus dans le nombre global d'inscriptions			

STATISTIQUES – Attestations		2014-04-01/2015-03-31	
ACTIVITÉS DE FORMATIONS	Heures DPP	Nbre de sessions	Nbre de participants
CONFÉRENCES (en ligne)			
Formations du CHUM (5 captées)	varie		121
Conférences Congrès 2009 (6 captées)	varie		157
Conférences Congrès 2010 (6 captées)	varie		45
La radiofréquence c'est quoi? (CIRA 2011)	1 h		2
L'échographie en imagerie d'intervention... le rôle du technologue (CIRA 2011)	1 h		8
Conférences - Congrès 2011 (7 captées)	varie		50
Conférences - Congrès 2012 (10 captées)	varie		140
Conférences - Congrès 2013 (18 captées)	varie		317
Conférences - Congrès 2014 (20 captées)	varie		556
Colloque 2014 forfait 1 (inclus : 3 conférences)	1 h 45		7
Colloque 2014 forfait 2 (inclus : 3 conférences)	2 h 15		8
Colloque 2014 normes en radioprotection	30 min		9
Colloque 2014 déontologie	30 min		10
TOTAL			1 430

ACTIVITÉS DE FORMATION (résumé)	Nombre d'inscriptions
Total inscriptions - cours en salle	144
Total inscriptions - stages et formations pratiques TEPM	36
Total inscriptions - cours par correspondance	143
Total inscriptions - congrès	664
Total inscriptions - colloque	328
Total inscriptions - cours en ligne	3 231
GRAND TOTAL	4 546



STATISTIQUES – Attestations		2014-04-01/2015-03-31	
ACTIVITÉS DE FORMATIONS	Heures DPP	Nbre de sessions	Nbre de participants
COURS DE FORMATION (en ligne)			
Techniques d'injection, signes vitaux et asepsie	15 h		27
La technique de positionnement en mammographie (MSSS)	15 h		300
Radioprotection en mammographie	6 h		71
Contrôle de qualité en mammographie numérique	15 h		60
L'utilisation sécuritaire des substances de contraste iodées par les technologues en imagerie médicale et en radio-oncologie	2 h		11
IRM - Essentielle	45 h		30
IRM - Avancée	50 h		1
IRM - Module Tête	60 h		4
IRM - Module Cou	50 h		3
LBDC	15 h		5
Échographie cardiaque modules 1 et 2	40 h		31
Échographie cardiaque modules 3, 4 et 5	45 h		18
Échographie cardiaque modules 6, 7, 8 et 9	45 h		15
Échographie cardiaque modules 10,11 et 12	45 h		16
TDM-CQ et radioprotection (conf. multiples)	10 h		0
TDM : aspects technologiques, techniques et optimisation	10 h		18
L'imagerie numérique en radiodiagnostic CR/DR	10 h		30
Positionnement et utilisation des caches au bismuth en TDM	30 min		551
Contrôle de la qualité en tomodensitométrie - volet t.i.m. et moniteurs diag.	10 h		20
Échographie cardiaque pédiatrique	20 h		4
Introduction d'un ballonnet œsophagien en PSG	3 h		4
Vérification d'un cardiostimulateur ou d'un cardio.-défibrillateur	35 h		4
Programmation d'un cardiostimulateur ou d'un cardio.-défibrillateur	15 h		2
Ajustement des masques pour le BiPAP ou le CPAP en PSG	70 h		3
Quiz LBDC-2014	5 h		40
Quiz LBDC-2013	5 h		15
Quiz en ligne : ÉchoX - sept. 2010	1 h		115
Quiz en ligne : ÉchoX - mars 2011	30 min		119
Quiz en ligne : ÉchoX - sept. 2013	30 min		241
DVD des conférences captées lors des congrès	varie		43
TOTAL			1 801

Julie Morin, t.i.m.
Directrice de l'amélioration de l'exercice

Comité de développement professionnel

Le comité de développement professionnel (CDP) a pour mandat de :

- déterminer la structure, le thème et le programme (conférences et activités) du congrès, des colloques et des symposiums ou toute autre activité de développement professionnel;
- rechercher des nouvelles activités de formation ;
- améliorer l'exercice;
- recommander au conseil d'administration les activités admissibles dans le cadre du DPP ;
- évaluer les cas de dispense de formation en cas d'exception ;
- faire des recommandations au conseil d'administration concernant les modifications à apporter au règlement sur la formation continue obligatoire ;
- analyser les demandes de reconnaissance de nouveaux types d'activités de formation

Réunions

Le comité s'est réuni à (2) reprises

Activités

Les activités suivantes ont été réalisées durant ces réunions :

- Suivi et analyse des post mortem du congrès et colloque
- Choix du thème du colloque 2015 : *Ma profession à son meilleur*
- Orientation du congrès 2016 sous le thème : *75 ans de rayonnement... au fil du temps*
- Information sur les cours proposés dans FormaZone
- Choix du thème de la rédaction de l'article à paraître dans l'ÉchoX - *Les activités du comité de développement professionnel*
- Présentation du module de l'approche réflexive



Activités à venir :

- Revoir le barème des heures DPP
- Revoir le minimum d'heures par secteur
- Développer l'*Approche réflexive*
- Soutenir les comités colloques - symposium et congrès
- Présenter les recommandations nécessaires au conseil d'administration
- Répondre aux demandes de la présidence, direction générale et conseil d'administration

Micheline Jetté, t.i.m.
Responsable

Congrès

Le mandat du comité du congrès est de :

- réaliser le congrès de l'Ordre, selon les orientations et décisions du comité de développement professionnel
- identifier des conférenciers potentiels
- vérifier les résumés de conférences (abstract)
- identifier les activités du congrès
- soumettre le programme du congrès au comité de développement professionnel
- assurer des tâches logistiques et organisationnelles lors du congrès
- la responsable du comité participe également aux réunions du comité de développement professionnel.

- ▷ Le **congrès 2014** a eu lieu du 22 au 24 mai au Hilton Bonaventure de Montréal. Une seule réunion tenue pour faire le bilan (24 mai 2014).
- ▷ Le comité travaille depuis juin 2013 à l'élaboration du programme du **congrès conjoint 2015** qui aura lieu à la fin mai 2015 à Montréal.
- ▷ Quant au **congrès 2016**, une rencontre a eu lieu le 29 janvier 2015 pour commencer l'organisation du congrès qui se tiendra du 26 au 28 mai 2016 à Québec, et qui soulignera le 75^e anniversaire de l'Ordre. Le comité a élaboré un système d'appel de candidatures pour permettre aux potentiels conférenciers de soumettre leur sujet sur une plateforme informatisée et ainsi permettre la création d'une banque de choix pour l'élaboration de la programmation.

Marie-Pier Chagnon, t.r.o.
Responsable

Colloque et symposium

Le mandat du comité du colloque et symposium est de réaliser les colloques et symposiums de l'Ordre selon les orientations et décisions du comité de développement professionnel; identifier des conférenciers potentiels; vérifier les résumés de conférences; soumettre le programme du colloque au comité de développement professionnel.

Réunions

Le comité s'est réuni à (5) cinq reprises.

Activités

- ▷ Préparation du colloque 2014: «Sainement notre profession!»
- ▷ Préparation du colloque 2015: «Ma profession à son meilleur»:
 - Approche réflexive
 - Amélioration de relations interpersonnelles
 - Optimisation de nos pratiques

Isabelle Geneau, t.i.m.
Responsable

AFFAIRES PROFESSIONNELLES ET JURIDIQUES

La direction des affaires professionnelles soutient le directeur général et secrétaire dans ses responsabilités dévolues par le Code des professions, notamment avec le Tableau des membres et conseille les différentes instances de l'Ordre sur des problématiques juridiques.

Permis délivrés selon la catégorie	
Catégories de permis	N ^{bre}
Permis régulier	277
Permis temporaire	8
Permis spécial	17
Permis temporaire restrictif	9

Demandes de délivrance	Nombre de demandes			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
de permis temporaires en vertu de l'article 37 de la Charte de la langue française	8	8		
de permis temporaires en vertu de l'article 41 du Code des professions				
de permis restrictif temporaire fondées sur une demande de reconnaissance d'une équivalence en vertu du paragraphe 1 ^o de l'article 42.1 du Code des professions	9	9		
de permis restrictif temporaire fondées sur une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec ou sur un permis spécial en vertu du paragraphe 2 ^o de l'article 42.1 du Code des professions, s'il y a lieu				
de permis spécial en vertu de l'article 42.2 du Code des professions, s'il y a lieu	17	17		

Demandes fondées sur la détention d'un diplôme déterminé en application du premier alinéa de l'article 184 du Code des professions et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités – NOTE

Lieu de l'établissement d'enseignement ayant délivré le diplôme	Nombre de demandes			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Québec	263	263	0	0
en Ontario	0	0	0	0
dans les provinces de l'Atlantique	0	0	0	0
dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0	0
aux États-Unis	0	0	0	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

Lieu de l'établissement d'enseignement ayant délivré le diplôme reconnu équivalent	Nombre de demandes			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Canada				
au Québec	12	12	0	0
en Ontario	5	5	0	0
dans les provinces de l'Atlantique	0	0	0	0
dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0	0
Total hors du Québec, mais au Canada	5	5	0	0
Union européenne				
en France	0	0	0	0
dans le reste de l'Union européenne	0	0	0	0
Ailleurs				
aux États-Unis	0	0	0	0
dans le reste du monde	1	1	0	0
Total hors Canada	1	1	0	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation d'une personne qui ne détient pas un diplôme requis aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

Lieu de l'établissement d'enseignement où a été acquise la formation reconnue équivalente	Nombre de demandes			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Canada				
au Québec	0	0	0	0
en Ontario	0	0	0	0
dans les provinces de l'Atlantique	0	0	0	0
dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0	0
Total hors du Québec, mais au Canada	0	0	0	0
Union européenne				
en France	0	0	0	0
dans le reste de l'Union européenne	0	0	0	0
Ailleurs				
aux États-Unis	0	0	0	0
dans le reste du monde	10	10	0	0
Total hors Canada	10	10	0	0

Candidats	N ^{bre}
ayant satisfait aux autres conditions et modalités	261
ayant commencé le processus	68

Autorisations spéciales	N ^{bre}
accordées	0
renouvelées	0

Tableau des membres au 31 mars 2015	N ^{bre}
Total de membres inscrits au 31 mars	6 188
Membres détenant un permis régulier	6 153
Membres détenant un permis temporaire	8
Membres détenant un permis restrictif	0
Membres détenant un permis restrictif temporaire	10
Membres détenant un permis spécial	17
Premières inscriptions	305
Membres dont le permis régulier a été révoqué	0
Membres dont le permis temporaire a été révoqué	0
Membres dont le permis régulier a été suspendu	0
Membres dont le permis temporaire a été suspendu	0
Membres avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	17
Membres exerçant en société par actions	3
Membres exerçant en société en nom collectif à responsabilité limitée	0

Demandes fondées sur la détention d'une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités				
Lieu où a été obtenue l'autorisation légale d'exercer la profession	Nombre de demandes			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Canada (règlement pris en vertu de 94 q)				
en Ontario	3	3	0	0
dans les provinces de l'Atlantique	0	0	0	0
dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0	0
Total hors du Québec, mais au Canada	3	3	0	0
Union européenne				
en France (règlement pris en vertu de 93 c2)	9	9	0	0
dans le reste de l'Union européenne	0	0	0	0
Ailleurs				
aux États-Unis	0	0	0	0
dans le reste du monde	0	0	0	0
Total hors Canada	9	9	0	0

Membres inscrits au Tableau à la fin de la période selon le sexe	N ^{bre}
Hommes	1 059
Femmes	5 129

Membres radiés du Tableau	N ^{bre}
Maladie/Invalidité	20
Maternité/Paternité	111
Manque de travail	4
Réorientation de carrière	7
Retour aux études	8
Retraite	91
Travail à l'extérieur du Québec	23
Autres raisons	110
Total	374

Membres inscrits au Tableau à la fin de la période selon la région administrative		N ^{bre}
01	Bas-Saint-Laurent	203
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	209
03	Capitale-Nationale	771
04	Mauricie	248
05	Estrie	300
06	Montréal	2 339
07	Outaouais	199
08	Abitibi-Témiscamingue	90
09	Côte-Nord	76
10	Nord-du-Québec	30
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	65
12	Chaudière-Appalaches	205
13	Laval	215
14	Lanaudière	169
15	Laurentides	233
16	Montréal	681
17	Centre-du-Québec	113
99	Hors du Québec	42

Frais exigibles d'un candidat à l'exercice de la profession	N ^{bre}
Reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré hors du Québec	350 \$
Reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec	350 \$
Reconnaissance de l'équivalence des autres conditions et modalités satisfaites hors du Québec	350 \$
Délivrance d'un permis temporaire	375 \$
Délivrance d'un permis restrictif temporaire	375 \$
Délivrance d'un permis spécial	375 \$
Délivrance d'un permis fondée sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme	375 \$
Délivrance d'un permis fondée sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation	375 \$
Délivrance d'un permis fondée sur la détention d'une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec	375 \$

* Les frais excluent les taxes.

Exercice illégal, conciliation et assurances

Exercice illégal

Exercice illégal - technologue en imagerie médicale-échographie (5)

Cinq enquêtes portant sur l'exercice illégal de la profession de technologue en imagerie médicale dans le secteur de l'échographie ont été effectuées. Dans deux cas, les dossiers ont été fermés immédiatement après enquête, car il n'y avait pas d'exercice illégal de la profession. Dans les autres dossiers, des mises en garde ont été transmises afin que des personnes légalisent leur situation d'exercice auprès de l'Ordre, démarches que les personnes ont effectuées.

Exercice illégal - technologue en imagerie médicale-podiatry (2)

Deux enquêtes ont été effectuées auprès de cliniques podiatryques offrant des examens d'imagerie médicale. Dans les deux dossiers, des mises en garde ont été transmises sur les limites des activités pouvant être effectuées des personnes qui ne sont pas technologues en imagerie médicale et des corrections ont même été apportées au site Web de l'une des cliniques.

Exercice illégal - technologue en imagerie médicale-fluoroscopie (1)

Une enquête portant sur l'exercice illégal de la profession de technologue en imagerie médicale dans le cadre d'un examen de fluoroscopie a été effectuée. Des mises en garde ont été transmises afin d'informer les professionnels et les responsables du centre sur les limites des activités pouvant être effectuées par d'autres professionnels.

Exercice illégal - technologue en électrophysiologie médicale-électrocardiogrammes (3)

Trois enquêtes portant sur l'exercice illégal de la profession de technologue en électrophysiologie médicale dans le cadre d'examens d'électrocardiogrammes à l'effort ont été effectuées. Des mises en garde ont été transmises dans tous les dossiers afin que des personnes légalisent leur situation d'exercice auprès de l'Ordre, démarches que les personnes ont effectuées.

Un des dossiers est toujours en cours d'enquête.

Exercice illégal - technologue en électrophysiologie médicale-électromyographie (1)

Une enquête portant sur l'exercice illégal de la profession de technologue en électrophysiologie médicale dans le cadre d'un examen d'électromyographie a été effectuée. La personne visée par l'enquête a régularisé sa situation d'exercice et est devenue membre de l'Ordre.

Exercice illégal - technologue en électrophysiologie médicale-cardiostimulateur et cardiostimulateur-défibrillateur (2)

Deux enquêtes portant sur l'exercice illégal de la profession de technologue en électrophysiologie médicale dans le cadre de la vérification et la programmation de cardiostimulateur et cardiostimulateur-défibrillateur ont été effectuées. Des mises en garde ont été transmises dans tous les dossiers afin que des personnes légalisent leur situation d'exercice auprès de l'Ordre, démarches que les personnes ont effectuées.

Conciliation et arbitrage

Aucune demande de conciliation ou d'arbitrage de comptes n'a été soumise.

Assurance responsabilité professionnelle

L'ensemble des 6 253 membres adhèrent à l'assurance responsabilité professionnelle collective offerte par l'Ordre. Une garantie supplémentaire de 1 000 000 \$ par sinistre et de 2 000 000 \$ pour l'ensemble des sinistres est offerte aux membres exerçant en société par actions ou en nom collectif à responsabilité limitée.

Répartition des membres inscrits à la fin de la période et montant prévu de la garantie selon le moyen de garantie			
Moyen de garantie	Nombre de membres	Montant prévu de la garantie	
		Par sinistre	Pour l'ensemble des sinistres
Assurance collective de l'Ordre	6 253 (Tous les membres - aucune exemption)	1 000 000 \$	2 000 000 \$

*M^e Emmanuelle Duquette,
Directrice des affaires
professionnelles et juridiques*

DISCIPLINAIRE

Syndic

Le syndic est un membre d'expérience chargé d'enquêter sur la pratique des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale pour déterminer si ceux-ci ont contrevenu à leurs devoirs et obligations professionnels et, le cas échéant, à déposer une plainte devant le conseil de discipline de l'Ordre. Le syndic peut uniquement effectuer une enquête sur un membre s'il a reçu une demande d'enquête ou a des motifs de croire qu'un membre est en contravention de ses devoirs et obligations professionnels.

Réunions et activités

En plus des dossiers déjà en cours d'enquête, nous avons été saisis de onze (11) nouvelles demandes d'enquête à la suite de dénonciations formulées à l'encontre de technologues ou d'autres personnes, pour infraction aux dispositions du Code des professions, du Code de déontologie, ou des règlements adoptés par le Bureau de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec. Ces enquêtes impliquaient onze (11) technologues.

En ce qui concerne l'origine des signalements ou allégations des nouveaux dossiers portés à la connaissance du syndic, six (6) provenaient principalement de patients, un (1) des employeurs, deux (2) du comité exécutif de l'Ordre, aucun de membres technologues, un (1) du public non-patient et un (1) d'un médecin.

Après conclusion d'enquête, aucun (0) dossier n'a encore fait l'objet de plainte devant le conseil de discipline.

Depuis avril 2014, nous avons procédé à la fermeture de onze (11) dossiers.

À ce jour, dix (10) dossiers sont toujours ouverts, de ceux-ci, trois (3) sont en attente de développement, deux (2) sont en attente du dépôt d'une plainte devant le Conseil de discipline (CD), un (1) en attente de sentence du CD, un (1) en attente de révision devant le Comité de révision et trois (3) sont actifs et en cours d'enquêtes.

Le Bureau du syndic a également répondu à plusieurs demandes relatives :

- aux lois et aux règlements qui régissent les aspects disciplinaires et l'exercice de la profession
- aux conflits interpersonnels
- aux relations de travail et à la gestion administrative

pour lesquelles cependant aucun dossier n'a été ouvert. Au total, dix-neuf (19) demandes et réponses ont été traitées.

Yves Morel, t.i.m.

Syndic

Révision des plaintes

Ce comité donne, à toute personne qui le lui demande et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête, un avis relativement à la décision d'un syndic de ne pas porter plainte devant le Conseil de discipline.

Réunions

Le comité s'est réuni à deux (2) reprises.

Le comité a reçu 3 demandes de révision. Dans deux dossiers, le comité a conclu qu'il n'y avait pas lieu de porter plainte devant le conseil de discipline. Le troisième dossier n'a pas encore été analysé par le comité, car la demande a été reçue quelques jours avant le 31 mars 2015.

Mariane Gosselin, t.i.m.

Responsable

Conseil de discipline

Le Conseil de discipline est saisi de toute plainte formulée contre un membre pour une infraction aux dispositions du Code des professions, de la Loi sur les technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec ou des règlements adoptés conformément à ces lois.

Réalisations

Le conseil de discipline a rendu deux (2) décisions sur culpabilité et une (1) décision sur sanctions. Dans tous

les cas, les décisions rendues par le conseil dépassaient légèrement le délai de 90 jours prévu au Code des professions et aucune n'a été portée en appel devant le Tribunal des professions.

Comportement négligent et/ou malicieux

Un membre exerçant la profession de technologue en imagerie médicale dans le district de Montréal a été trouvé coupable d'avoir commis un acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession en ayant un comportement négligent et/ou malicieux envers un patient, notamment en lui causant une douleur en ne retenant pas son membre inférieur lors du retrait d'un matériel de soutien.

La première journée d'audience sur culpabilité a eu lieu le 27 janvier 2013. Une deuxième journée d'audience a eu lieu le 9 mai 2014.

La décision sur culpabilité a été rendue le 26 septembre 2014. L'audition sur sanction est prévue le 9 juin 2015.

Fausse déclaration

Un membre exerçant la profession de technologue en imagerie médicale dans le district de Montréal a été trouvé coupable d'avoir commis des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession en faisant des fausses déclarations au syndic sur le déroulement d'une rencontre avec une patiente.

Une audience portant sur la culpabilité et les sanctions a eu lieu le 3 octobre 2014.

La décision sur culpabilité et sanction a été rendue le 24 février 2015. La sanction suivante a été imposée: le paiement d'une amende de 2 000 \$, ainsi que les frais et les débours.

*M^e Emmanuelle Duquette
Secrétaire du conseil de discipline*



Comité de vérification

Le comité a pour mandat de :

- vérifier de façon périodique, la conformité de l'application et de la pertinence des politiques et procédures de l'Ordre ;
- évaluer l'évolution de la situation financière de l'Ordre; d'examiner toute autre question d'ordre financier à la demande du conseil d'administration ou du comité exécutif ou de sa propre initiative ;
- s'assurer de l'application des décisions du comité exécutif et du conseil d'administration.

Réunions

Le comité s'est réuni à trois (3) reprises.

Activités

- La vérification mensuelle se fait désormais avec une approche plus globale et par échantillonnage.
- Une demande de modification de la procédure FIN-22 est actuellement en cours. Cette politique a pour but d'établir le mandat, la composition et le fonctionnement du comité de vérification.
- Une demande spécifique de vérification d'un membre du Conseil d'administration nous a été acheminée relativement à la participation de la Présidente et du DG aux divers congrès. Le comité conclut à la conformité des dépenses effectuées par la direction et la présidente aux congrès.
- Les vérifications effectuées confirment que les dépenses et les revenus sont conformes aux décisions du Conseil d'administration et du Comité exécutif, ainsi qu'aux politiques et procédures en vigueur à l'Ordre.

- Les résultats des états financiers présentés à ce jour sont très satisfaisants. Cependant, malgré la bonne situation financière de l'Ordre, le comité demeure vigilant aux dépenses et projets adoptés par le Conseil d'administration et le Comité exécutif.

Considérant que de nombreuses données financières et personnelles sont archivées au siège social de l'Ordre, le comité souhaite obtenir au cours de la prochaine année renseignements au regard de la sécurité informatique afin d'en connaître les procédures et les risques potentiels pour l'Ordre.

États financiers

Les états financiers de l'OTIMROEPMQ au 31 mars 2015 sont présentés aux pages suivantes.

Karina Olivier, t.i.m.
Trésorière

**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE,
EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE
MÉDICALE DU QUÉBEC**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2015



**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE,
EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE
MÉDICALE DU QUÉBEC**

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	42
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats condensés	43
Évolution des soldes de fonds	44
Bilan	45
Flux de trésorerie	47
Notes complémentaires	48



BEAUDOIN
MONAHAN
BONENFANT
& ASSOCIÉS INC.

Société
de comptables
professionnels
agrés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015 et les états des résultats condensés, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

L'état des résultats condensés ne contient pas toute l'information requise par les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture de cet état des résultats condensés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture de l'état des résultats audités de **Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec**.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec** au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Beaudoin Monahan Bonenfant & Associés
Beaudoin Monahan Bonenfant & associés inc.
Léo Bonenfant, CPA auditeur, CA

Mascouche, le 12 mai 2015

625, montée Masson, Mascouche (Québec) J7K 3G1

Téléphone : 450 966-0505 • Télécopieur : 450 966-1166

3215, boul. de la Pinière, bureau 201, Terrebonne (Québec) J6X 4P7

Téléphone : 514 381-2845 • Télécopieur : 514 381-4805

www.bmb-cpa.ca

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

RÉSULTATS CONDENSÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015					2014
	Fonds d'administration générale	Fonds de projets spéciaux	Fonds LBDC	Fonds de soutien à la formation et à la recherche	Fonds de stabilisation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS						
Cotisations des membres	2 314 686	-	-	-	-	2 314 686
Inscriptions et admissions à la pratique	99 721	-	-	-	-	99 721
Examen et révision	288 785	-	-	-	-	288 785
Formation continue	183 705	-	-	-	-	183 705
Congrès, colloques et symposiums	300 473	-	-	-	-	300 473
Publicité et revues	10 910	-	-	-	-	10 910
Placements et gain non matérialisé	80 005	-	-	-	767	80 772
Autres produits	123 866	35 688	-	10 000	23 586	193 140
	3 402 151	35 688	-	10 000	24 353	3 472 192
						3 438 537
CHARGES						
Administration générale	818 138	-	-	-	-	818 138
Administration générale	168 545	-	-	-	-	168 545
Communications						
Amélioration de l'exercice						
Inspection professionnelle	556 450	-	-	-	-	556 450
Développement professionnel	490 409	-	-	-	-	490 409
Congrès, colloques et symposiums	397 036	-	-	-	-	397 036
Admission à la profession	419 461	-	-	-	-	419 461
Affaires professionnelles et juridiques	285 990	-	-	-	-	285 990
Syndic, discipline et enquête	96 473	-	-	-	-	96 473
Recouvrement FSS	-	-	-	-	-	-
Autres charges	-	35 688	-	-	-	35 688
	3 232 502	35 688	-	-	-	3 268 190
						3 014 466
Excédent des produits sur les charges	169 649	-	-	10 000	24 353	204 002
						424 071

**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN
ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC**

**ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015**

	2015						2014	
	Fonds d'administration générale							
	Investi en immobilisations		Affecté		Fonds de projets spéciaux		Fonds de soutien à la formation et à la recherche	
	\$	Non affecté	\$		\$		\$	Total
SOLDE AU DÉBUT	169 007	1 286 060	26 968		29 412	7 003	15 363	94 413
								1 628 226
								1 204 155
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(62 701)	233 600	(1 250)		-	-	10 000	24 353
								204 002
								424 071
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS (note 8)	52 431	(52 431)	-		-	-	-	-
								-
AFFECTATIONS INTERNES (note 8)	-	(6 189)	6 189		-	-	-	-
								-
SOLDE À LA FIN	158 737	1 461 040	31 907		29 412	7 003	25 363	118 766
								1 832 228
								1 628 226

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

BILAN
AU 31 MARS 2015

	2015					2014
	Fonds d'adminis- tration générale \$	Fonds de projets spéciaux \$	Fonds LBDC \$	Fonds de soutien à la formation et à la recherche \$	Fonds de stabilisation \$	Total \$
ACTIF						
À COURT TERME						
Encaisse	3 926 788	-	-	-	-	3 926 788
Débiteurs	77 537	-	-	-	-	77 537
Frais payés d'avance	81 214	-	-	-	-	81 214
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 3)	101 605	-	-	-	-	101 605
Avances au fonds d'administration générale	-	29 412	7 003	25 363	-	61 778
	4 187 144	29 412	7 003	25 363	-	4 248 922
						4 648 743
À LONG TERME						
Placements (note 3)	847 509	-	-	-	118 766	966 275
Immobilisations corporelles (note 4)	98 615	-	-	-	-	98 615
Actifs incorporels (note 5)	60 122	-	-	-	-	60 122
	1 006 246	-	-	-	118 766	1 125 012
						444 056
TOTAL DE L'ACTIF	5 193 390	29 412	7 003	25 363	118 766	5 373 934
						5 092 799

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2015

	2015					2014
	Fonds d'adminis- tration générale \$	Fonds de projets spéciaux \$	Fonds LBDC \$	Fonds de soutien à la formation et à la recherche \$	Fonds de stabilisation \$	Total \$
PASSIF						
À COURT TERME						
Créditeurs (note 6)	945 611	-	-	-		945 611
Produits reportés	2 424 704	-	-	-	-	2 424 704
Apports reportés (note 7)	109 613	-	-	-	-	109 613
Dus au fonds de projet spéciaux	29 412	-	-	-	-	29 412
Dus au fonds LBDC	7 003	-	-	-	-	7 003
Dus au fonds de soutien à la formation et à la recherche	25 363	-	-	-	-	25 363
TOTAL DU PASSIF	3 541 706	-	-	-	-	3 541 706
SOLDES DE FONDS						
Investi en immobilisations	158 737	-	-	-	-	158 737
Non affecté	1 461 040	-	-	-	-	1 461 040
Affecté	31 907	-	-	-	-	31 907
Fonds de projets spéciaux	-	29 412	-	-	-	29 412
Fonds LBDC	-	-	7 003	-	-	7 003
Fonds de soutien à la formation et à la recherche	-	-	-	25 363	-	25 363
Fonds de stabilisation	-	-	-	-	118 766	118 766
TOTAL DES SOLDES DE FONDS	1 651 684	29 412	7 003	25 363	118 766	1 832 228
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS	5 193 390	29 412	7 003	25 363	118 766	5 373 934
						5 092 799

Pour le conseil d'administration,



Administrateur

Administrateur



**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE,
EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE
MÉDICALE DU QUÉBEC**

FLUX DE TRÉSORERIE

exercice terminé le 31 mars

	2015	2014
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	204 002 \$	424 071 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement	62 701	71 267
Gain non matérialisé afférent aux placements	(24 353)	-
	242 350	495 338
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	168 814	119 243
	<u>411 164</u>	<u>614 581</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(847 509)	-
Produit de la cession de placements	792 814	78 024
Acquisition d'immobilisations corporelles	(21 700)	(46 461)
Acquisition d'actifs incorporels	(30 731)	(12 843)
	<u>(107 126)</u>	<u>18 720</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	304 038	633 301
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>3 622 750</u>	<u>2 989 449</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>3 926 788 \$</u>	<u>3 622 750 \$</u>

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2015

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Ordre, constitué le 28 avril 1941, est régie par la Loi constitutive de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (anciennement l'Ordre des technologues en imagerie médicale et en radio-oncologie du Québec). La fonction principale de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec est d'assurer la protection du public. Il est régi par le Code des professions du Québec et considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec doit notamment assurer la délivrance de permis d'exercice aux candidats réunissant les conditions requises, le maintien du Tableau de l'Ordre et le contrôle de l'exercice de la profession par ses membres.

2. MÉTHODES COMPTABLES

L'Ordre applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Comptabilisation des apports

L'Ordre applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations et tous les autres produits à l'exception des revenus de placements sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent.

Les revenus de placements sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Ventilation des charges d'administration

Les charges directement liées à un service sont attribuées à ce service. Les coûts indirects sont attribués en fonction d'une clé de répartition selon l'utilisation.

La quote-part des frais d'administration a été répartie entre les différents services selon les budgets accordés dans chacun d'eux.



ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2015

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale est utilisé pour toutes les activités courantes de l'Ordre. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans ce fonds.

Le fonds de projets spéciaux est destiné à promouvoir l'avenir de la profession. Les charges afférentes aux projets spéciaux sont présentées dans ce fonds.

Le fonds LBDC est destiné à la recherche sur les lavements barytés double contraste. Les produits et les charges afférents à cette recherche sont présentés dans ce fonds.

Le fonds de soutien à la formation et à la recherche est destiné à promouvoir la formation et la recherche. Les produits et les charges afférents à cette formation et à la recherche sont présentés dans ce fonds.

Le fonds de stabilisation de l'assurance responsabilité professionnelle a été créé afin de garantir la stabilité des primes futures. Il représente les montants rétrocédés par les assureurs du régime de même que les revenus de placements y afférents. Le fonds est géré par la société d'assurance : le taux de rendement accordé correspond au taux des obligations du Canada, diminué de 0.5 %. Les intérêts sont versés mensuellement dans le fonds.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Ordre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des avances au fonds d'administration générale.

Les placements de sociétés publiques sont évalués à la juste valeur.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'ensemble des passifs, à l'exception des produits reportés et des apports reportés.



ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2015

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La société comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous, à l'exception des tableaux - oeuvre d'art qui ne sont pas amortis :

Matériel de bureau	dégressif	20 %
Matériel informatique	linéaire	25 %
Améliorations locatives	linéaire	20 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous :

Logiciels	linéaire	25 %
Site web	linéaire	25 %
Contenu de cours	linéaire	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.



ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2015

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

Des bénévoles ont aidé l'Ordre et assuré la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Ordre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'Ordre ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3. PLACEMENTS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Sociétés publiques		
Obligations, évaluées à la juste valeur, coût de 101 605 \$ (523 268 \$ en 2014)	101 605 \$	523 141 \$
Fonds d'obligations à court terme, Dynamic ScotiaMcLeod	-	371 278
Unités de fonds commun, évaluées à la juste valeur, coût de 509 451 \$ (0 \$ en 2014)	847 509	-
Fonds de stabilisation de l'assurance responsabilité La Capitale, portant intérêts au taux des obligations du Canada diminué de 0.5 %, terme 5 ans	118 766	94 413
	1 067 880	988 832
Placements réalisables au cours du prochain exercice	101 605	713 783
	<u>966 275 \$</u>	<u>275 049 \$</u>



BEAUDOIN
MONAHAN
BONENFANT
& ASSOCIÉS INC.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES au 31 mars 2015

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	
			2015	2014
Tableaux - oeuvre d'art	9 985 \$	- \$	9 985 \$	9 985 \$
Matériel de bureau	319 383	254 745	64 638	73 733
Matériel informatique	176 389	153 164	23 225	21 129
Améliorations locatives	28 555	27 788	767	2 887
	<u>534 312 \$</u>	<u>435 697 \$</u>	<u>98 615 \$</u>	<u>107 734 \$</u>

5. ACTIFS INCORPORELS

Actifs incorporels à durée de vie définie		
Logiciels	8 831 \$	14 170 \$
Site web	7 762	11 679
Contenu de cours	<u>43 529</u>	<u>35 424</u>
	<u>60 122 \$</u>	<u>61 273 \$</u>

6. CRÉDITEURS

Comptes fournisseurs et frais courus	254 655 \$	282 196 \$
Salaires et autres charges sociales	144 846	130 619
Sommes à remettre à l'État	322 117	348 530
Cotisations d'assurance perçues d'avance	66 476	64 882
Contributions à l'Office des professions du Québec	<u>157 517</u>	<u>147 734</u>
	<u>945 611 \$</u>	<u>973 961 \$</u>

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées au développement professionnel permanent, à la mammographie, favoriser la reconnaissance de candidats étrangers, ainsi qu'à la création du module d'auto apprentissage. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :



BEAUDOIN
MONAHAN
BONENFANT
& ASSOCIÉS INC.

**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE,
EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE
MÉDICALE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2015

7. APPORTS REPORTÉS (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
SOLDE D'OUVERTURE – développement professionnel permanent	42 112 \$	38 603 \$
Subvention reçue concernant le développement professionnel permanent	<u>25 000</u>	<u>25 000</u>
	67 112	63 603
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(35 688)</u>	<u>(21 491)</u>
SOLDE DE CLÔTURE – développement professionnel permanent	<u>31 424</u>	<u>42 112</u>
SOLDE D'OUVERTURE – mammographie	9 609	44 203
Subvention reçue concernant la mammographie	<u>-</u>	<u>-</u>
	9 609	44 203
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>-</u>	<u>(34 594)</u>
SOLDE DE CLÔTURE – mammographie	<u>9 609</u>	<u>9 609</u>
SOLDE D'OUVERTURE – candidats étrangers	11 580	11 580
Subvention reçue concernant la reconnaissance de candidats étrangers	<u>-</u>	<u>-</u>
	11 580	11 580
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE DE CLÔTURE – candidats étrangers	<u>11 580</u>	<u>11 580</u>
SOLDE D'OUVERTURE – module d'auto apprentissage	-	-
Subvention reçue concernant le module d'auto apprentissage	<u>57 000</u>	<u>-</u>
	-	-
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE DE CLÔTURE – module d'auto apprentissage	<u>57 000</u>	<u>-</u>
	<u>109 613 \$</u>	<u>63 301 \$</u>



BEAUDOIN
MONAHAN
BONENFANT
& ASSOCIÉS INC.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES au 31 mars 2015

8. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, l'Ordre a procédé aux virements de 52 431 \$ du fonds d'administration générale au fonds des immobilisations, un montant de 21 700 \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et de 30 731 \$ pour l'acquisition d'actif incorporels.

De plus, le conseil d'administration a autorisé l'affectation interne de 1 \$ par membre pour les années 2009 à 2015 pour financer l'ensemble des activités entourant le 75^e anniversaire de l'Ordre et au cours de l'année, il a autorisé des dépenses pour un total de 1 250 \$. Le montant accumulé au 31 mars 2015 est de 31 907 \$ (26 968 \$ en 2014).

Les avances et les dus interfonds ne portent pas intérêt.

9. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2015	2014
Débiteurs	35 423 \$	14 350 \$
Frais payés d'avance	66 258	(41 801)
Créditeurs	(28 350)	114 152
Produits reportés	49 171	63 627
Apports reportés	46 312	(31 085)
	168 814 \$	119 243 \$

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Ordre est locataire de locaux administratifs en vertu d'un bail venant à échéance le 30 juin 2020 et d'un condo en vertu d'un bail venant à échéance le 30 juin 2016. Les loyers minimums futurs totalisent 1 173 704 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

2016	2017	2018	2019	2020
240 938 \$	235 374 \$	232 464 \$	232 464 \$	232 464 \$

De plus, l'Ordre s'est engagé en vertu de contrats de services informatiques échéant en août 2015, août 2020 et septembre 2020. Les loyers minimums futurs totalisent 150 210 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

2016	2017	2018	2019	2020
57 330 \$	23 220 \$	23 220 \$	23 220 \$	23 220 \$



ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2015

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'Ordre, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la société aux risques à la date du bilan soit au 31 mars 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Ordre éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Ordre est exposée à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Ordre à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Ordre est principalement lié aux débiteurs. L'Ordre consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Ordre est principalement exposé au risque de prix autre.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Ordre est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.



RAPPORT ANNUEL 2014-2015



EPM



MN



RO



RD



Ordre des technologues
en **imagerie médicale**,
en **radio-oncologie** et en
électrophysiologie médicale
du Québec

6455, rue Jean-Talon,
bureau 401
Saint-Léonard
(Québec) H1S 3E8

Téléphone : 514 351-0052
1 800 361-8759 (sans frais)
www.otimroepmq.ca

Dépôt légal - Bibliothèque et
Archives nationales du Québec, 2015
Bibliothèque et Archives Canada